

Projet métropolitain des solidarités

MÉTROPOLE
GRAND LYON

LIVRET SOCLE 2023-2027



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

Partie I

- 6 Édito
- 7 Le Projet Métropolitain des Solidarités
- 8 La parole aux Vice-Présidents
- 10 Un contexte en évolution
- 12 La Métropole, des atouts pour agir en faveur des solidarités
- 14 Une démarche résolument collaborative
- 15 La démarche en un clin d'œil
- 16 Sur la route du PMS Tour
- 17 La parole aux habitants
- 18 Un printemps des solidarités pour faire fleurir de nouvelles idées
- 20 7 engagements pour une Métropole plus solidaire





Partie II

- 22** Engagement 1
Accueillir sans condition
- 28** Engagement 2
Développer le pouvoir d’agir
des personnes concernées
- 34** Engagement 3
Renforcer le pouvoir d’agir
des professionnels
- 40** Engagement 4
La Métropole de l’hospitalité
- 48** Engagement 5
La Métropole du prendre soin
- 55** Engagement 6
La Métropole de l’inclusion
- 63** Engagement 7
La Métropole de l’émancipation

Partie III

- 72** Pour une gouvernance coopérative
et partenariale
- 73** Une organisation par
communautés d’engagement
- 74** Pour donner du rythme aux
projets, des instances de
gouvernance plurielles
- 76** Observer, évaluer et innover
pour mieux s’adapter
- 78** Nourrir et animer
le Projet Métropolitain
des Solidarités
- 80** Remerciements

Édito



Bruno Bernard,
Président de la Métropole
de Lyon

Les défis à relever sont nombreux face aux crises que nous traversons, notre modèle de solidarité est mis à l'épreuve. L'action publique est, plus que jamais, à renforcer pour répondre aux besoins des plus fragiles d'entre nous. Ces derniers sont hélas les premières victimes des changements climatiques que nous subissons.

En tant que cheffe de file de l'action sociale, la Métropole de Lyon consacre **un milliard d'euros** aux politiques sociales et médico-sociales chaque année. Au-delà de ce budget conséquent, la Métropole de Lyon a l'avantage de rassembler des compétences sociales, économiques, d'urbanisme et de protection environnementale, et de les mettre toutes au service du vivre ensemble et de la solidarité.

Le Projet Métropolitain des Solidarités est, pour nous, autant un chemin, qu'un cap que nous nous fixons collectivement.

Un chemin, car nous souhaitons renouveler les manières de « faire solidarité », en renforçant la place des personnes concernées, en décroissant nos pratiques et en dialoguant avec nos partenaires, en favorisant les initiatives locales qui réinventent au quotidien les solidarités de proximité.

Un cap, car nous souhaitons nous engager ensemble au service d'une Métropole plus solidaire et hospitalière, en renforçant nos actions contre la grande précarité, en protégeant davantage ceux qui vivent des situations de vulnérabilité, en luttant contre toute forme d'exclusion et en imaginant de nouveaux espaces de vivre ensemble.

Ce projet est avant tout le résultat d'une réflexion partagée, que nous souhaitons poursuivre tout au long de sa mise en œuvre, pour venir nourrir le terreau fertile des solidarités et rendre notre territoire durable et accueillant.

Le Projet Métropolitain des Solidarités



Projet métropolitain des solidarités

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Le Projet Métropolitain des Solidarités constitue le document stratégique commun aux politiques publiques de solidarité de la Métropole de Lyon. Il définit les chantiers prioritaires transversaux à mener sur les 5 prochaines années. Il offre le cadre de gouvernance entre la Métropole, ses partenaires et les personnes concernées.

Déclinaison sectorielle

1 SCHÉMA MÉTROPOLITAIN DE L'ENFANCE

1 SCHÉMA MÉTROPOLITAIN EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'objectif est d'identifier les besoins non et mal couverts, d'anticiper les évolutions de l'offre sociale et médico-sociale et de capitaliser sur les solutions innovantes.

Déclinaison territoriale

9 PROJETS SOCIAUX DE TERRITOIRE à l'échelle des conférences territoriales des maires

L'objectif est de prioriser les actions selon les besoins des territoires et de faire vivre le partenariat local.

Conformément à l'article L312-4 du code de l'Action Sociale et des Familles, la Métropole de Lyon établit, pour une durée de 5 ans, des schémas d'organisation sociale et médico-sociale.



La parole aux Vice-Présidents



Les 6 Vice-Présidents en charge des politiques publiques sociales et médico-sociales de la Métropole de Lyon partagent leur vision du territoire en matière de solidarité.

Pourriez-vous nous décrypter le portrait social du territoire ?



Renaud Payre, Vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville

Le constat est alarmant. 214 000 personnes, soit 16,2 % de la population, sont pauvres sur le territoire de la Métropole de Lyon en 2019. Nous comptons 22 000 personnes mal logées. Les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance sont hélas surreprésentés chez les personnes sans-abri. L'accès à un logement ou un habitat décent pour tous constitue donc un véritable défi. Il s'agit pourtant d'un prérequis pour sortir de la pauvreté ou de la précarité, c'est pourquoi la Métropole de Lyon accentue sa participation dans la stratégie du logement d'abord. Elle va poursuivre son engagement, de l'échelle européenne à l'échelon local, pour **réduire significativement le sans abris** sur son territoire.

Les inégalités sociales et territoriales semblent s'intensifier. Est-ce que la mixité sociale demeure malgré tout un objectif de l'exécutif ?



Véronique Moreira, Vice-présidente déléguée à l'éducation et aux collèges

Nous vivons une période de **division de la société**, avec la montée des tensions sociales qui nous inquiète et nous interpelle sur la manière dont nous menons nos politiques publiques. Notre territoire est fragmenté ; le taux de pauvreté y est 3,3 fois plus élevé dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Ces inégalités commencent tôt dès l'école et le collège ; mais, elles ne sont pas une fatalité, nous avons un pouvoir d'agir collectivement. Plus que jamais les actions en faveur du **vivre ensemble**, de la lutte contre les discriminations et d'égalité entre les femmes et les hommes sont primordiales. C'est une priorité de l'exécutif. La Métropole dispose de plusieurs leviers pour agir, par le logement, par la mobilité, par la culture et l'éducation. C'est tout l'environnement que nous mettons en dynamique pour créer les conditions d'une véritable mixité sociale.

La crise a mis en lumière des vulnérabilités sociales préoccupantes, en particulier à l'égard de la jeunesse. De quels moyens d'action dispose la Métropole ?



Lucie Vacher, Vice-présidente de la Métropole de Lyon chargée de l'enfance, la famille et la jeunesse.

On le sait **la jeunesse est l'une des catégories les plus exposées à la pauvreté** dans notre société, et pourtant, elle demeure la moins protégée. Dès le début de notre mandat, nous avons souhaité agir de manière forte auprès des jeunes les plus précarisés. Un exemple concret : **le Revenu de Solidarité Jeunes**. Nous avons déjà plus de 1 500 jeunes qui ont bénéficié du soutien dont ils avaient besoin en matière d'allocation et d'accompagnement. Nous avons pensé cette nouvelle aide pour qu'elle soit facile d'accès, sachant que la problématique de non recours aux droits reste un enjeu majeur de nos politiques publiques. La Métropole se positionne fortement pour assurer une continuité d'accompagnement pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont le soutien familial peut faire défaut.

Le développement du pouvoir d'agir est un axe important de votre politique, quelles sont vos priorités d'action pour faire bouger les lignes ?



Séverine Hémain, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge des politiques d'insertion et du plan pauvreté

Le développement du pouvoir d'agir, ce n'est pas une formule toute faite, mais bien une méthode qui a fait ses preuves pour redonner les moyens aux personnes d'agir pour elles-mêmes et leur environnement. Il modifie le rapport entre « la personne accompagnante » et « la personne accompagnée » pour « **faire avec** » les personnes concernées, au plus près de leurs problématiques. C'est aussi démultiplier les expériences de **participation des personnes concernées**, dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de nos actions.

Les partenaires sont clés dans la conduite des actions de solidarité, quelle relation souhaitez-vous instaurer avec ce nouveau Projet Métropolitain des Solidarités ?



Michèle PICARD, Vice-présidente déléguée à la lutte contre les discriminations, et à l'égalité femmes / hommes

Nous avons conscience que **nous ne pourrions pas réussir seuls**. La connaissance du terrain des associations et des communes est absolument indispensable. C'est pourquoi nous avons souhaité **coconstruire ce Projet Métropolitain des Solidarités**. L'objectif est de consolider la place des partenaires dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de nos politiques de solidarité. Il s'agit également d'ouvrir de nouveaux espaces d'échanges et d'interconnaissance entre les acteurs, de simplifier les démarches, de décroiser les pratiques et de favoriser les initiatives communes, au plus près des besoins.

Les métiers du lien sont en véritable crise. Comment inverser la tendance ? Quelles actions mener ?



Pascal Blanchard, Vice-président délégué à la santé publique, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, au développement social et médico-social

Il est urgent d'agir. Par exemple, le nombre d'assistantes maternelles est en diminution régulière et significative : depuis 2019, leur nombre a baissé de 7%. Tous les acteurs, œuvrant dans le domaine social et médico-social, sont confrontés à de sévères difficultés de recrutement. C'est pourquoi la Métropole a décidé de participer aux **revalorisations salariales** et de lancer une **grande campagne de promotion** des métiers du prendre soin. Elle souhaite poursuivre son action en faveur de l'attractivité des métiers sociaux et médico-sociaux, que ce soit en matière de formation, de recrutement et de conditions de travail. Il est essentiel de reconnaître l'engagement précieux et indispensable de l'ensemble des professionnels qui accompagnent nos habitantes et habitants au quotidien.

Un contexte en évolution



Le premier Projet Métropolitain des Solidarités 2017 – 2022 a été adopté le 6 novembre 2017. Depuis, les enjeux sociaux ont évolué :

1

De nouvelles stratégies nationales ont été déployées pour mieux lutter contre les situations de précarité. La Métropole de Lyon s'est engagée, aux côtés de l'État, dans la démarche du logement d'abord, la stratégie de lutte contre la pauvreté, la stratégie de prévention et de protection de l'enfance et le label des Territoires 100% inclusifs.

2

Les impacts durables de la crise sanitaire ont mis en visibilité de fortes vulnérabilités sociales. De nouvelles aides métropolitaines ont été apportées pour faire face aux dépenses de première nécessité, aider les jeunes en grande précarité et soutenir des actions en faveur de la santé mentale.

3

La tension autour des métiers de la solidarité s'accroît avec une pénurie des candidatures qui s'installe aggravée par un turn-over important des professionnels.

4

Des modes de faire, en matière de solidarité, se réinventent, inspirés du développement social local, avec la multiplication des démarches d'aller-vers, les actions collectives et partenariales, et l'ouverture de nouveaux espaces de participation des personnes concernées.

5

La coopération avec les territoires se renforce au travers du Pacte de Cohérence Métropolitain et de la territorialisation accrue des services de proximité de la Métropole de Lyon.

6

Le réchauffement climatique accroît les inégalités sociales, notamment, en santé. Les périodes d'intense chaleur et les phénomènes de pollution impactent plus durement les populations vulnérables et les quartiers les plus défavorisés.

7

La Métropole a renforcé, de manière conséquente, son action sociale pour améliorer significativement les conditions de vies de ses habitants les plus précaires. Ainsi, le budget consacré aux politiques de solidarité a augmenté de 108 millions d'euros depuis 2020, soit plus de 15,5 % sur 3 ans.

Portrait Social du territoire métropolitain

en quelques chiffres

59

communes



1 398 892

habitants



20 073

naissances

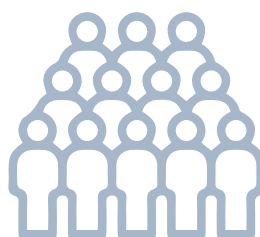
69 786

collégiens



169 907

logements locatifs sociaux



16,3%

part de + de 65 ans



16,2%

taux de pauvreté



un taux de pauvreté

3,3 fois

plus élevé au sein
des Quartiers Politiques
de la Ville que sur le reste
du territoire

24,5%



des enfants de la Métropole
vivent sous le seuil de pauvreté



La Métropole, des atouts pour agir en faveur des solidarités

Dotée d'un statut unique en France, la Métropole de Lyon dispose d'atouts reconnus et partagés par les acteurs locaux pour agir en faveur des solidarités sur son territoire.

1

En tant que territoire, elle bénéficie :

- d'un écosystème local riche, doté d'un tissu dense de partenaires,
- de l'attractivité du territoire avec un fort dynamisme économique,
- de liens privilégiés avec les 59 communes qui composent son territoire,
- d'une volonté commune des partenaires de s'engager, d'agir ensemble et d'innover.

2

En tant que collectivité, elle possède :

- une vision stratégique globale et transversale, avec un large panel de compétences,
- une capacité à faire, à expérimenter et déployer des projets,
- des équipes engagées qui partagent des valeurs communes,
- un échelon territorial de décisions qui se nourrit de l'expérience des acteurs de terrain.

L'activité de la Métropole

en quelques chiffres par an



41 000

foyers allocataires
du Revenu
de Solidarité
Active



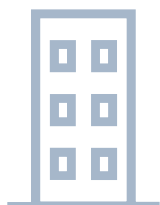
7 610

**aides
financières**
versées
pour l'accès
et le maintien
dans le logement



854

personnes sans domicile
accompagnées par un projet
de logement d'abord



119

collèges

12 812

**mineurs et jeunes
majeurs** pris en charge au titre
de la protection de l'enfance

4 453

consultations
en Centre de Planification
et d'Education Familiale

28 332

bénéficiaires
de l'allocation
personnalisée
d'autonomie



300

propositions
de soutien et de répit
aux aidants

18 647

enfants
de 3 à 4 ans vus
en Bilan de Santé



455

**assistants
familiaux**
et

8 457

**assistants
maternels**



650

établissements
et services sociaux
et médico-sociaux

6 432

bénéficiaires
de la prestation de
compensation du handicap

Une démarche résolument collaborative

+ de

2000
participants

43%
professionnels
de la Métropole

57%
partenaires



5
ateliers
territoriaux

17
ateliers
de co-construction

4
séminaires
de concertation

4
rencontres
avec les habitants



L'agilité et l'adaptation développées pendant la crise sanitaire ont ouvert le champ à l'expérimentation et l'innovation, notamment par les pratiques d'aller vers les personnes les plus éloignées des institutions.

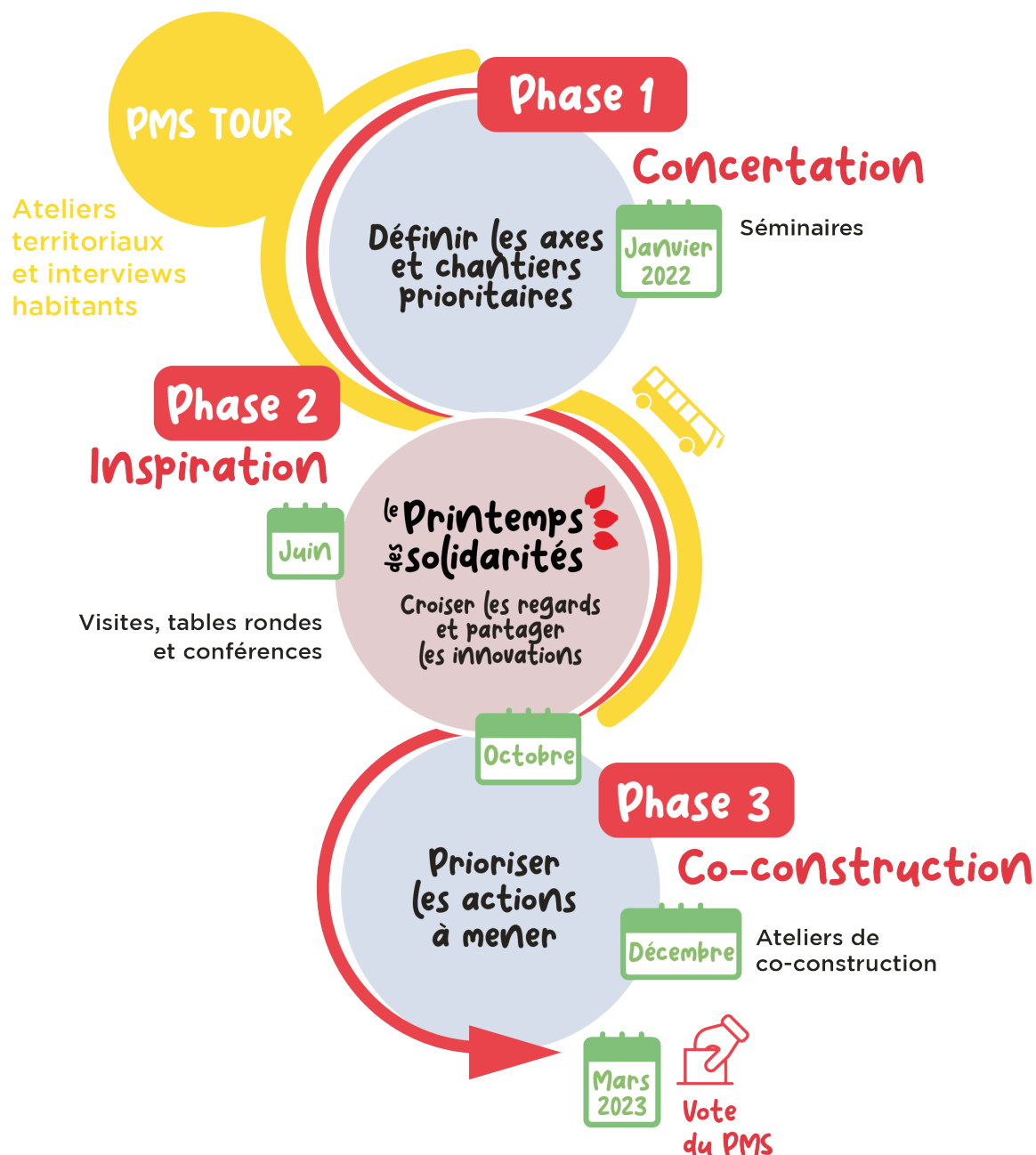
1800
idées exprimées

L'accompagnement global, le décroisement des suivis et la transversalité sont les clés pour tendre vers des « parcours sans couture ».

La participation et le pouvoir d'agir des personnes concernées constituent des vecteurs de transformation de l'action sociale.



La démarche en un clin d'œil



Sur la route du PMS Tour

Pour mieux connaître les problématiques du terrain, le PMS Tour a permis d'aller à la rencontre des professionnels de l'action sociale et médico-sociale, aux quatre coins de la Métropole.

5 problématiques clés mises en avant dans les projets sociaux de territoire :



Santé mentale



Logement / hébergement



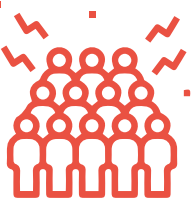
Isolement des personnes âgées



Lutte contre les violences faites aux femmes



Fracture numérique

 **246**
participants



La parole aux habitants

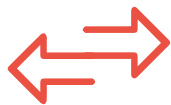


Les lieux

4 temps de recueil

de la parole des habitants

- Maison de Services Publics de Givors
- Place de la Mairie de Saint-Priest
- Centre commercial d'Ecully
- Rencontre hôtel du Hello Bus à Lyon



Le retour terrain

Ils ont dit :

« Le lien social a été perdu, il faut donc agir pour permettre de renouer le dialogue entre les individus. »

« Pour l'éducation, il faut apprendre aux plus jeunes la solidarité. »

« Prendre soin des gens, c'est le rôle de la Métropole. »

« L'hospitalité, c'est recevoir et accueillir les autres, peu importe les difficultés. »



130

personnes
interviewées

3 thématiques prioritaires par les personnes concernées :

- le logement, comme premier droit humain
- l'accueil, l'accès aux ressources et aux droits
- le changement de regard sur les populations en situation de précarité

Vous avez la parole !

Le Groupe d'Évaluation et de Participation pour l'Inclusion (GEPI)

« La solidarité, c'est intégrer avec humanité en priorité les exclus de la société »



Un espace de participation citoyenne au sein de la Métropole de Lyon avec les personnes concernées :



Formuler des propositions autour de la solidarité et de l'inclusion



Valoriser le savoir d'expérience d'usage des personnes concernées, recueillir leur parole, leurs témoignages



Renforcer la place des personnes concernées dans l'élaboration et la conduite des politiques de solidarité



Pour participer : participation-inclusion@grandlyon.com
La participation est libre et sans obligation d'assiduité.

Un Printemps des solidarités pour faire fleurir de nouvelles idées



le Printemps
des solidarités

Un temps d'inspiration et d'échanges, autour de la construction du Projet Métropolitain des Solidarités, s'est déroulé du 31 mai au 23 juin 2022.



👉 Mettre en lumière les dynamiques à l'œuvre dans le champ des solidarités

👉 Donner à voir les expériences innovantes et inspirantes sur le territoire

👉 Valoriser les métiers du lien et mettre en perspective le renouvellement des pratiques professionnelles

6
conférences

1 399
participants



accéder
aux replay

7
tables rondes

440
participants

27
visites sur site

789
visiteurs



Ils nous ont inspirés

« La solidarité, ce n'est pas une valeur... C'est un fait social... La solidarité, c'est tout simplement l'interdépendance entre les différents membres d'une communauté. »

Nicolas Duvoux, Président du comité scientifique du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

« Les socialisations pendant la petite enfance jouent un rôle décisif dans la formation des premières dispositions, c'est-à-dire des manières de voir et de percevoir le monde. »

Frédérique Giraud, Maîtresse de Conférence en sociologie à l'Université Paris Cité, IUT Rives de Seine, membre du CERLIS et membre associé du Centre Max Weber

« La fragilité, elle est universelle, Cette fragilité, c'est ce qui fait notre bien commun. Cette fragilité nous définit et nous unit tandis que la force nous divise. »

Liliane Pelletier, Professeure des universités, Université Lumière Lyon II et pilote scientifique du projet « Ruptures et continuité des dynamiques inclusives »

« Être un professionnel de la solidarité ne consiste pas seulement à prendre soin d'une personne mais surtout de son milieu de vie... à cet égard, ces professionnels devraient accepter de ne pas savoir ce qui est bon pour les gens pour aller faire connaissance avec eux. »

Bertrand Ravon, Professeur des universités, Université Lumière Lyon II et Sociologue, Chercheur au Centre Max Weber

« Dans le champ dit du handicap, une "déficience", c'est à dire un problème de santé, ne devient un "désavantage social" que si l'environnement social au sens large et notamment les politiques publiques ne compensent pas cette déficience. »

Bernard Ennuyer, Enseignant chercheur en sociologie

« Notre épanouissement personnel et collectif passe par la possibilité concrète d'agir sur ce qui est important pour nous. »

Yann Le Bossé, Psychosociologue, Université de Laval, fondateur du laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités

« À partir du moment où le premier venu, comme disaient les Athéniens, décide de participer à la chose publique, s'il le peut sans entrave, alors cet espace sera réellement inclusif, c'est-à-dire réellement démocratique. »

Pierre-Yves Baudot, Professeur de sociologie Université Paris Descartes et membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées



Ils nous ont ouvert leurs portes

Maison des Jeunes et de la Culture Laennec Mermoz / Maison d'Enfants à Caractère Social Saint Vincent / Métropole aidante / Bagage'Rue / Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de Villeurbanne Saint-Jean / Maison partagée Simon de Cyrène / Balade urbaine à Lyon la Duchère / Maison des familles de Vaulx-en-Velin / Tiny houses de La Base / Escale Solidaire Lyon 2 / Centre hospitalier Saint Jean de Dieu / Résidence intergénérationnelle Rinck / Lieu Accueil Enfants Parents nomade «Tricotiliens» / Jardi'pentes / Protection Maternelle et Infantile « Hors les murs » à la Maison de quartier de Saint Clair / Maison d'Enfants à Caractère Social Les Oisillons de la Roche / Café Chez Daddy / Le Château Groupement d'Intérêt Economique La ville Autrement / UrbanLAB d'Erasme / Bus info santé social / Zone Libre (Alynea) / Culture pour tous / Maison de la Métropole de Lyon d'Écully / Convergences - 1^{ères} heures en chantier / Compagnie La Grenade / Cinéma Lumière La Fourmi

7 engagements pour une Métropole plus solidaire

3 modes de faire :



Accueillir sans condition



Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées



Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels

4 thématiques d'action :



La Métropole de l'hospitalité



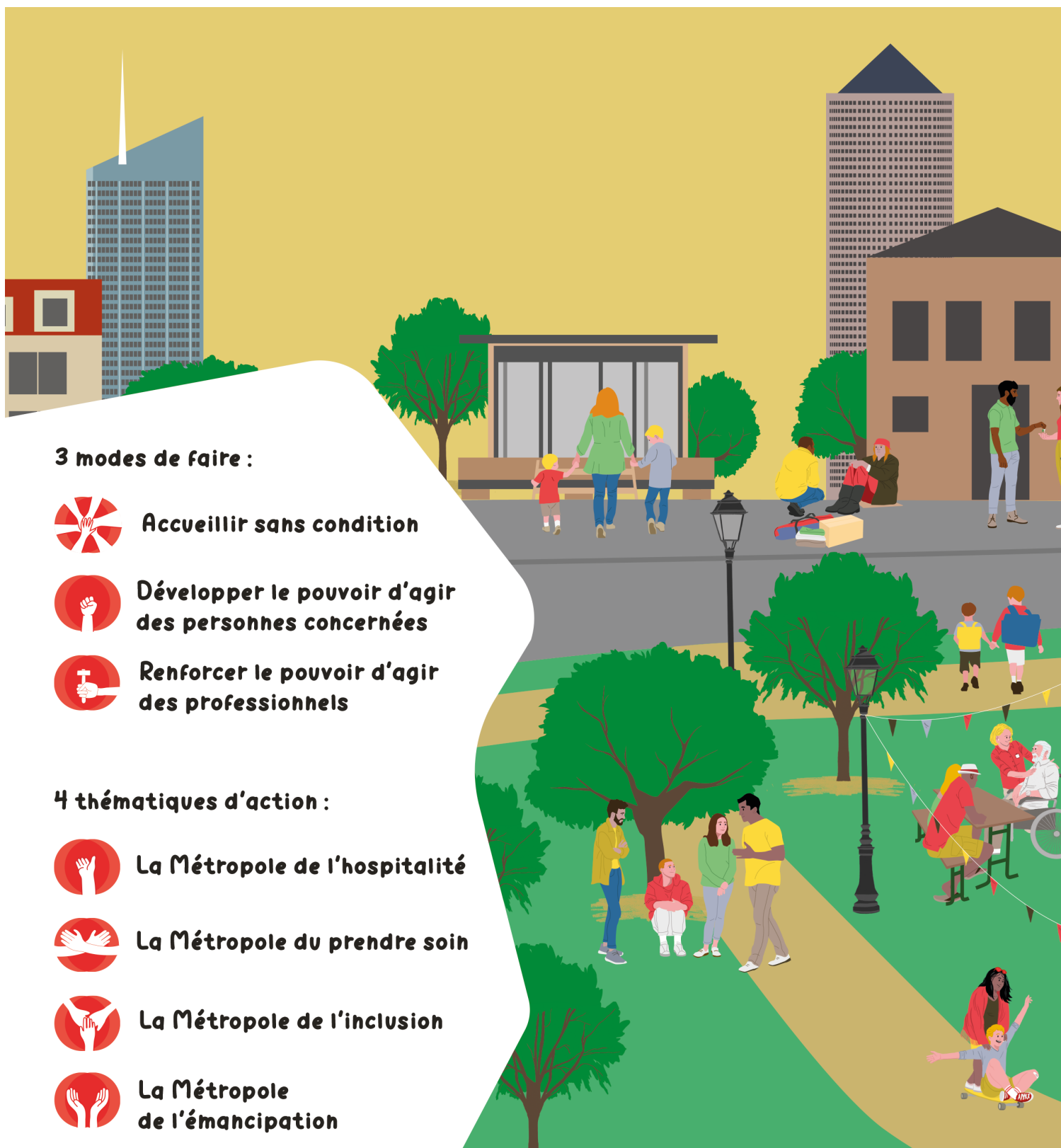
La Métropole du prendre soin



La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'émancipation



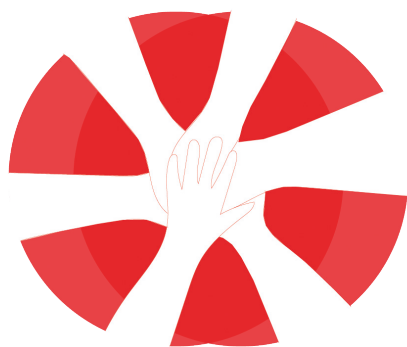
**Issus d'une réflexion commune,
7 engagements prioritaires
ont été définis collectivement :
3 modes de faire et 4 thématiques d'action
pour une Métropole plus solidaire
et des pratiques réinventées.**



ENGAGEMENT 1

Accueillir sans condition





Accueillir sans condition



Accueillir sans condition, c'est :

- ➡ Accueillir chacun dans sa diversité et selon ses besoins, dans un esprit de compréhension et d'ouverture,
- ➡ Adapter les formes de communication pour que chacun puisse comprendre ses droits et les faire valoir,
- ➡ Lutter contre le phénomène prégnant et multiforme de non-accès aux droits, notamment par des démarches d'aller-vers au plus près des réalités des habitantes et habitants,
- ➡ Travailler en réseau avec les partenaires du territoire dans l'objectif d'améliorer la continuité des parcours.



Citations

« Toujours, on attend le rendez-vous avec l'assistante sociale parce que tout seul, on n'y arrive pas (...). On n'arrive pas à comprendre les mots... Les mots que l'on n'utilise pas tous les jours... »

Action pour L'insertion Par le logement (ALPIL)

« Dans notre pays, chaque jour, des usager.es sont confrontés à l'impossibilité de faire aboutir une démarche administrative, se heurtent à une absence de réponse, peinent à contacter un interlocuteur ou trouvent porte close. »

Claire Hedon,
Défenseuse des droits



Pourquoi agir ?

34%

de non-recours au revenu de solidarité active, au niveau national.

(DREES 2022)

1/3

des Françaises et Français ont renoncé à effectuer des démarches en ligne.

(INSEE 2022)

1 million

de contacts sont reçus par les Maisons de la Métropole de Lyon chaque année.

47,92%

des entretiens sociaux sont liés à des problématiques d'accès aux droits.

(MDL, 2021)

Les ambitions



Diminuer le phénomène de non-recours en particulier auprès des habitantes et habitants éloignés des institutions



Accompagner les publics en difficulté face à la dématérialisation des démarches publiques et des services privés



Simplifier et diversifier les modes d'intervention pour être lisible et compréhensible par les citoyennes et citoyens



Les leviers de transformation

1

Acquérir une compréhension fine des phénomènes de non-recours aux droits, en adoptant la perspective des habitantes et habitants

3

Améliorer l'accessibilité en travaillant la diversité des modes de communication avec les personnes concernées

2

Améliorer la lisibilité et la complémentarité des offres en facilitant la coopération des acteurs du territoire

4

Intervenir de manière renforcée auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin



Les exemples inspirants

L'automatisation des droits

en Belgique, est classée en "quatre degrés", de l'ouverture d'un droit à sa simplification.



Les maraudes mixtes

renforcées dans le cadre de la stratégie pauvreté, permettent aux équipes de se rendre auprès des familles vivant à la rue, dans des squats ou des bidonvilles.



Les Maisons des Habitants

à Grenoble, rassemblent, sur un même lieu, une grande diversité de services publics.





Garantir un accueil inconditionnel



Enjeux

Forte de son maillage territorial, la Métropole offre 59 points d'entrée sur son territoire. Elle s'attache à maintenir des accueils physiques et en proximité, dans un contexte de dématérialisation accrue des services publics. Améliorer l'accueil des usagers est un défi majeur pour permettre l'accès aux droits de toutes et tous.



Orientations



Améliorer la qualité des accueils physiques, téléphoniques et dématérialisés



Élargir les conditions de premier accueil



Adapter les modalités d'échange aux besoins de tous les publics



Projets phares

1 Adopter une démarche d'amélioration continue pour accueillir les publics	Repenser les lieux, outils et pratiques d'accueil à l'échelle de la Métropole de Lyon afin d'améliorer l'expérience de la personne accueillie et les conditions de travail des professionnels
2 Accueillir rapidement les personnes qui nécessitent une prise en charge urgente	Élargir les dispositifs permettant aux personnes qui le nécessitent d'être accueillies le plus rapidement possible, notamment, en leur permettant d'être reçues sans rendez-vous
3 Adapter nos communications aux publics allophones ou en situation de handicap	- Poursuivre le développement d'outils qui facilitent l'échange et la communication sans mobiliser la langue parlée et/ou le français - Renforcer les conventionnements avec les structures d'apprentissage du français et d'interprétariat en faveur des personnes allophones



Lutter contre le non-recours



Enjeux

Le non recours aux droits accentue la pauvreté et fragilise notre modèle social. Ses formes et ses causes sont multiples. Il est essentiel de mieux comprendre ce phénomène, afin de développer des solutions adaptées pour s'adresser « aux invisibles » de l'action publique, aux habitantes et habitants touchés par la fracture numérique ou à ceux qui renoncent à leur droit par complexité ou méconnaissance, en particulier sur les territoires en politique de la ville.



Orientations



Affiner la connaissance du non-recours



Consolider l'action métropolitaine hors-les-murs



Favoriser l'inclusion numérique



Projets phares

1 S'engager dans la démarche de territoires zéro non recours sur la Métropole	• Mieux comprendre le phénomène de non recours aux droits sur le territoire de la Métropole, en lien avec les personnes concernées • Accompagner et déployer la démarche des territoires zéro non recours • Élaborer avec les partenaires un parcours coordonné d'accès aux droits pour les personnes en grande précarité et primo-arrivantes
2 Déployer les démarches d'aller-vers de la Métropole	• Consolider et coordonner les équipes mobiles déployées (maraudes, bus info santé social) dans les lieux de grande précarité ou dans l'espace public • Déployer de nouvelles modalités d'aller-vers des équipes métropolitaines sur le territoire (permanences hors les murs, bureau à ciel ouvert, équipes mobiles pluridisciplinaires) • Expérimenter un camion mobile d'accès aux droits pour organiser des premiers contacts et faire face à la fracture numérique
3 Mettre en œuvre la stratégie métropolitaine pour l'inclusion numérique	• Renforcer l'accompagnement des personnes qui ne peuvent accéder au numérique, en les aidant à accéder à des équipements, de la connexion et à développer leurs compétences informatiques





Simplifier les parcours



Enjeux

Alors que l'accompagnement social et médico-social fait intervenir un grand nombre de professionnels différents, il est important d'éviter que le poids de la coordination entre ces derniers ne repose sur l'utilisateur. Au-delà de la complexité inhérente à l'accompagnement de toute situation sociale, il s'agit de tendre vers une simplification des procédures et de rendre plus lisibles les compétences de la Métropole de Lyon en matière de solidarité.



Orientations



Placer l'utilisateur au centre des parcours d'accompagnement



Simplifier les procédures du point de vue de l'utilisateur



Rendre lisibles et visibles les compétences métropolitaines en matière de solidarité



Projets phares

1 Développer un outil de cartographie et d'orientation sociale pour le territoire	Développer l'outil Géorienté qui vise à cartographier les acteurs du territoire et aider à l'orientation sociale. Il pourra s'adresser à terme : • aux professionnels de la Métropole pour orienter les usagers • aux partenaires pour partager les informations sur leurs services • aux usagers pour faire connaître des services sociaux existants dans leurs quartiers
2 Expérimenter l'automatisation et la simplification des droits	• Explorer les pistes d'automatisation de certains droits et les expérimenter pour simplifier leur accès ou leur renouvellement
3 Rendre plus lisible le rôle de la Métropole en matière de solidarité	• Repenser la communication et l'information des citoyennes et citoyens sur les compétences de la Métropole, pour faire connaître son rôle en matière de solidarité et permettre aux habitantes et habitants de savoir quand et pourquoi s'adresser à la Métropole





ENGAGEMENT 2

Développer le pouvoir
d'agir des personnes
concernées

2.



Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées



Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées, c'est :

- ➡ Favoriser le « processus par lequel les personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient » (Yann Le Bossé),
- ➡ Développer « les capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement » (extrait du Décret relatif à la définition du travail social),
- ➡ Créer les conditions de sa mise en œuvre au plus près des habitantes et habitants dans une logique de développement social local.



Citations

« Le développement du pouvoir d'agir ? Parlez-en moins, faites-en plus ! »

Yann Le Bossé, psychologue

« Le pouvoir ne se monopolise pas, ne se donne pas, mais se développe. »

Hélène Balazard, politologue

« La dimension sociétale et collective de la pauvreté et des inégalités implique des solutions elles-mêmes collectives, auxquelles peuvent contribuer les travailleurs sociaux en mobilisant d'autres acteurs du territoire afin de mieux accompagner les parcours de vie dans toutes leurs composantes. »

Cyprien Avenel, sociologue



Pourquoi agir ?

131 223

entretiens sociaux dans le cadre d'accompagnements individuels.

(MDL, 2021)

52 046

ménages rencontrés au sein des Maisons de la Métropole de Lyon.

(MDL, 2021)

22

actions collectives menées sur 10 territoires.

(MDL, 2021)

10

professionnels formés au développement du pouvoir d'agir.

(MDL, 2022)



Les ambitions



Former largement les professionnels au développement du pouvoir d'agir, pour répondre au plus près aux aspirations des habitantes et habitants



Démultiplier le nombre d'actions collectives et innovantes pour amplifier les démarches de « faire avec » les personnes concernées dans une perspective d'émancipation individuelle et collective



Réinventer des espaces de participation pour chaque politique publique et sur chaque territoire où les personnes concernées, par leur expérience, contribuent aux politiques publiques de solidarité



Les leviers de transformation

1

Affirmer une volonté politique forte pour porter la transformation des pratiques

3

S'appuyer sur la pleine adhésion des managers, pour soutenir le développement du pouvoir d'agir auprès des équipes de terrain

2

Former toutes les parties prenantes pour les outiller tant au niveau des actions collectives que de l'accompagnement individuel



Les exemples inspirants

Collectif 14 rue Michelet

action collective emblématique du développement du pouvoir d'agir portée par les travailleurs sociaux de la Métropole de Lyon avec un collectif d'habitants de Rillieux-la-Pape.



Le Groupe d'Évaluation et de Participation pour l'Inclusion (GEPI)

est une scène de gouvernance de la Métropole de Lyon pour donner la parole aux personnes en situation de précarité.



Une démarche institutionnelle au service du développement du pouvoir d'agir

est portée par le Département de Gironde pour renouveler les pratiques d'accompagnement social.





Former au développement du Pouvoir d'Agir



Enjeux

La démarche autour du développement du pouvoir d'agir repose sur une transformation en profondeur des pratiques professionnelles. Elle nécessite de sensibiliser les élus et les managers, ainsi que de déployer, sur les territoires, des formations-actions avec les professionnels de terrain. Il s'agit d'un cheminement, qui doit s'inscrire dans un processus au long cours, porté par une communauté d'acteurs volontaires.



Orientations



Former toutes les parties prenantes au développement du pouvoir d'agir



Ancrer la transformation des pratiques au quotidien et sur le temps long



Soutenir une communauté de pratiques autour du développement du pouvoir d'agir



Projets phares

1 Déployer un plan de formation ambitieux autour du développement du pouvoir d'agir	• Sensibiliser largement les élus et les managers au développement du pouvoir d'agir • Déployer des formations – actions avec les professionnels de terrain, en partant de problématiques concrètes « ici et maintenant »
2 Constituer un réseau « d'agents multiplicateurs » du pouvoir d'agir	• Constituer un réseau associant des professionnels de la Métropole de Lyon volontaires, les acteurs de la politique de la ville et de l'éducation populaire, pour déployer des actions en faveur du développement du pouvoir d'agir et faire évoluer les postures et pratiques professionnelles
3 Structurer un centre ressources métropolitain dédié au pouvoir d'agir	• Créer un espace ressources pluri-partenarial autour du pouvoir d'agir, pour apporter un appui technique aux acteurs du territoire • Animer le réseau partenarial, sensibiliser et diffuser les bonnes pratiques qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes concernées et des collectifs d'habitantes et habitants • Proposer, en lien avec les Universités, la mise en place d'un Diplôme Universitaire sur le développement du pouvoir d'agir





Faire avec les personnes concernées



Enjeux

L'ambition portée par la Métropole de Lyon est d'aller au-delà des modes d'intervention individuelle et par dispositifs pour favoriser une approche plus collective et co-construite avec les personnes concernées. Il s'agit de "faire avec" et de "faire ensemble". L'enjeu fondamental est ici de redonner du sens et de renouer avec la vocation première du travail social et médico-social.



Orientations



Promouvoir les formats collectifs de l'accompagnement social



Développer le travail pair et la pair-aidance



Expérimenter des modèles de prises de décisions concertées



Projets phares

1 Démultiplier les actions collectives avec les habitantes et habitants	• Former et accompagner les professionnels à l'intervention sociale collective • Créer une boîte à outils pour faciliter le déploiement des actions collectives (fiches méthodologiques, partage des actions réalisées, mesures d'impact social) • Valoriser, partager et capitaliser sur les actions engagées, pour permettre à chacun de s'inspirer
2 Soutenir le travail pair et la pair-aidance	• Faire connaître la pair-aidance et promouvoir le travail pair au sein de la Métropole de Lyon et des institutions sociales et médico-sociales • Construire, en lien avec les partenaires associatifs, un vivier de pair-aidants
3 Expérimenter la « conférence familiale »	• Expérimenter, sur les territoires volontaires, un modèle de résolution des difficultés en partant des envies et des besoins exprimés par la personne concernée, tout en mobilisant son entourage et les ressources de proximité





Développer la participation des personnes concernées



Enjeux

La participation des personnes concernées constitue un levier fort d'amélioration des politiques publiques de solidarité. Or, il existe à ce jour peu d'espaces institutionnels, où leur parole est prise en compte. Il s'agit ici de promouvoir de nouvelles scènes de participation ouvertes et plurielles où seraient reconnus comme pleinement légitimes les savoirs issus de l'expérience.



Orientations



Ouvrir des espaces de participation aux personnes concernées



Valoriser la parole des personnes concernées



Diversifier les formats de participation



Projets phares

1 Consolider les comités de participation de personnes concernées	• Mettre en place ou consolider des espaces de participation libre et sans mandat de personnes concernées autour des politiques de solidarité en capitalisant sur l'expérience du Groupe d'Evaluation et de Participation pour l'Inclusion • Partager une culture commune de la participation pour promouvoir une culture commune autour de la participation au sein de la Métropole de Lyon et de ses partenaires
2 Encourager et reconnaître la participation des personnes concernées	• Former les personnes concernées à la prise de parole citoyenne et aux politiques publiques • Reconnaître l'investissement et l'expertise des personnes concernées • Proposer des parcours de montée en compétences, à travers l'animation de groupes de travail, de démarches d'aller vers, de pair-aidance et de travail pair
3 Démultiplier les expériences de participation à une échelle territoriale	• Accompagner les expériences de participation des personnes concernées sur les territoires, en lien avec les projets sociaux de territoire • Construire et diffuser une méthodologie de projet qui, systématiquement, conduit à s'interroger sur qui, quand et comment associer les personnes concernées



ENGAGEMENT 3

Renforcer
le pouvoir d'agir
des professionnels



3.



Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels



Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels, c'est :

- ➡ À l'échelle individuelle, favoriser l'autonomie, le bien-être et l'esprit critique,
- ➡ À l'échelle d'un collectif de travail, développer sa capacité « d'agir avec » et « d'agir sur »,
- ➡ À l'échelle institutionnelle, repenser l'organisation pour favoriser le renouvellement des pratiques et libérer les initiatives.



Citations

« Il y a nécessité de « cultiver l'audace », dans un contexte de « professionnalité empêchée » pour ne pas perdre le sens de son action. »

Bertrand Ravon, sociologue

Le secteur social est confronté « à un déficit d'image et d'attractivité » et doit « faire face à l'usure professionnelle et au découragement des professionnels. »

Rapport Bourguignon - Reconnaître et valoriser le travail social

« Le pouvoir d'agir des professionnels est une condition indispensable du pouvoir d'agir des personnes... Cela suppose un vrai changement dans les modes d'organisation, le management et les libertés laissées aux équipes. »

Denis Piveteau, conseiller d'état



Pourquoi agir ?

1 470

professionnels sociaux et médico-sociaux employés par la Métropole de Lyon.

(MDL, 2022)

1/3

de baisse du nombre d'inscriptions en formation d'accompagnant éducatif et social depuis 2010.

(DREES, 2020)

30%

des procédures de recrutement en lien avec le domaine des solidarités sont infructueuses.

(MDL, 2022)

95%

des professionnels sont des femmes dans le secteur social et débutent à peine à hauteur du SMIC.

(HCTS, 2022)



Les ambitions



Diminuer le turn-over, consolider les équipes et renforcer l'attractivité des métiers



Accompagner les transformations de l'organisation pour soutenir la pluralité des initiatives



Renouveler les pratiques pour améliorer l'accompagnement des personnes concernées



Les leviers de transformation

1 | Donner aux professionnels des marges de manœuvre et libérer les initiatives

3

Valoriser les savoir-faire et les expérimentations réussies

2 | Communiquer sur le sens des métiers du social et du lien à la personne



Les exemples inspirants

Patience, prudence et petits pas

est le résultat, sous forme de bande dessinée, d'une recherche action menée sur le sens du travail social et médico-social.



La plateforme des métiers du prendre soin

déploie des actions de communication, de recrutement et d'accompagnement destinées à promouvoir l'attractivité des métiers du prendre soin.



Jardi pentes

est une action collective animée par les travailleurs sociaux de la Maison de la Métropole de Lyon 1^{er} autour d'un jardin partagé visant à créer du lien social, dans un espace bienveillant où les personnes agissent et transmettent leurs savoirs.



Agir sur l'attractivité des métiers sociaux et médico-sociaux



Enjeux

Les métiers sociaux et médico-sociaux sont essentiels pour le maintien de la cohésion sociale et l'aide aux personnes les plus vulnérables. Pourtant, ils sont peu connus et valorisés, et souffrent d'une faible attractivité en matière d'orientation ou de demande d'emploi. La Métropole est le premier employeur direct et indirect de professionnels sociaux et médico-sociaux sur son territoire. Elle souhaite, aux côtés de ses partenaires, promouvoir et valoriser les métiers du lien.



Orientations



Connaître, reconnaître et valoriser les métiers du social et médico-social



Agir sur les pratiques de recrutement



Améliorer les conditions d'exercice



Projets phares

1 Valoriser et faire connaître les métiers du lien	• Déployer des campagnes de communication innovantes, en utilisant des canaux et des formats diversifiés (réseaux sociaux, films, forums des métiers) pour valoriser les métiers du lien ; sur le modèle de la démarche menée avec l'appui de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi autour des métiers du prendre soin • Favoriser la connaissance des métiers par l'expérience, faisant de la Métropole et de ses partenaires des lieux d'apprentissage et de transmission (stages, apprentissages, visites découverte, rencontres métiers)
2 Renouveler les pratiques de recrutement	• Diversifier les supports de publication, en utilisant les réseaux sociaux, proposer des offres d'emplois attractives et simplifier les process de recrutement • Travailler sur la marque employeur de la Métropole • Renforcer les liens avec les écoles de formation
3 Proposer des parcours d'intégration et de carrière attractifs	• Renforcer les parcours d'intégration des nouveaux arrivants pour les fidéliser : mise à disposition d'un panel d'outils, groupes d'échange inter services (pour comprendre l'environnement professionnel) et inter territoires (pour faciliter l'expression et enrichir la vision sur les pratiques) • Développer des parcours de carrière attractifs, facilitant les mobilités vers d'autres métiers, vers des fonctions managériales ou l'ouverture sur d'autres activités, missions, structures





Adapter et repenser les pratiques d'intervention sociale et médico-sociale



Enjeux

Le travail social et médico-social est perméable aux évolutions de la société et attentif aux problématiques émergentes. Les professionnels adaptent sans cesse leur méthode de travail, ajustent leurs connaissances, font preuve d'agilité, expérimentent de nouvelles manières de faire pour répondre aux aspirations des habitants. L'évolution des pratiques et les innovations du quotidien nécessitent d'être encouragées, partagées et valorisées.



Orientations



Faciliter l'accès aux formations et diversifier leur format tout au long de la vie professionnelle



Encourager les initiatives, l'expérimentation et la valoriser



Favoriser la diversité des pratiques



Projets phares

1 Former autrement pour favoriser le partage d'expériences	• Proposer des formations partenariales, des formations-actions, des co-formations dans lesquelles interviennent les personnes concernées • Allier la théorie et la pratique avec des formations itinérantes et des immersions dans d'autres milieux professionnels
2 Créer les conditions de l'innovation	• Permettre à chaque professionnel de mieux identifier son périmètre d'intervention et sa marge de manœuvre en créant une charte de l'initiative • Former, accompagner et outiller les projets innovants, en s'appuyant notamment sur les incubateurs d'innovation • Accorder un temps dédié aux professionnels pour qu'ils puissent travailler au développement de projets innovants
3 Partager et valoriser l'innovation	• Valoriser les savoirs et actions innovantes menées par les équipes métropolitaines et les partenaires, en organisant un forum des innovations, lors des événements du Printemps des Solidarités



Soutenir et faire avec les équipes



Enjeux

Les professionnels de terrain sont des experts du lien aux personnes concernées. Leur contexte d'intervention est mouvant et fait d'incertitudes. L'enjeu est de soutenir les équipes, en permettant l'échange de pratiques et en assurant un cadre sécurisant. Il s'agira également de s'appuyer pleinement sur leurs expertises, en cultivant les remontées régulières du terrain, pour adapter les méthodes de travail et conduire les projets dans une dynamique de co-construction.



Orientations



Soutenir les équipes



S'appuyer sur les expertises de terrain



Co-construire avec les territoires : la Métropole ascendante



Projets phares

1 Élargir les dispositifs d'échange de la pratique	• Poursuivre le déploiement du tutorat et de groupes d'échanges de la pratique inter-métiers, inter-directions, inter-territoires et partenariaux (analyse de la pratique, ateliers éthiques, résolution de situations), pour diversifier, co-construire des solutions, se ré-assurer et améliorer la qualité de la réponse aux usagers
2 Créer une instance consultative autour de l'évolution des pratiques professionnelles	• Organiser l'association et la consultation des professionnels lors de la mise en œuvre de nouvelles procédures impliquant un changement de pratiques via l'expérimentation d'un groupe consultatif
3 Co-construire les projets avec les professionnels de terrain	• Proposer des ateliers de coconstruction et de suivi de la mise en œuvre des projets associant les professionnels des Maisons de la Métropole de Lyon, les partenaires et les équipes de la politique de la ville



ENGAGEMENT 4

La Métropole
de l'hospitalité



La Métropole de l'hospitalité



La Métropole de l'hospitalité, c'est une Métropole qui permet de :

- 👉 Lutter contre le sans-abrisme, le mal logement et la grande pauvreté pour offrir des conditions de vie dignes et sécurisantes,
- 👉 Développer des solutions d'hébergement et de logement adaptées aux personnes en situation de grande précarité,
- 👉 Faciliter l'accès aux droits et renforcer les parcours d'insertion,
- 👉 Changer le regard sur les populations accueillies, en sensibilisant les habitantes et habitants et en favorisant les liens avec le quartier.



Citations

« L'hospitalité est, par définition, un système instable qui repose sur des règles et leur débordement, sur le code et le sacrifice [...] l'hospitalité s'apparente au bricolage. »

Anne Gotman, sociologue

« Une hospitalité sans condition n'est rien d'autre qu'une rencontre avec l'Autre. »

Jacques Derrida, philosophe

« Vivre ensemble est plus intéressant que vivre seul. La Ville en soi est hospitalière, sans quoi elle n'est pas. »

Sébastien Thiery, politologue



Pourquoi agir ?

22 000

personnes mal logées*.

9,3%

de la population est en niveau de pauvreté sévère, soit environ 130 000 personnes.

(Insee, Filosofi 2020)

12 260

personnes hébergées*.

8 410

personnes en habitat précaire ou inadéquat*.



Les ambitions



Diminuer de moitié le nombre de personnes sans abri, en coopération avec l'Etat et les communes, pour répondre au défi d'Helsinki



Agir en cohérence avec les principes du Logement d'abord qui visent l'accès direct pour les personnes sans abri à un logement ordinaire avec un soutien autant que de besoin, aussi longtemps que nécessaire



Favoriser un accompagnement global, visant l'insertion professionnelle, citoyenne et sociale



Les leviers de transformation

1

Agir en cohérence avec l'Etat et les communes, dans le respect des compétences de chacun, avec une logique de complémentarité et de continuité des parcours. L'hospitalité se construit en complément du droit à l'hébergement sans s'y substituer

2

Savoir entendre, soutenir et travailler avec la société civile et les acteurs associatifs pour encourager les initiatives du territoire, un terreau riche et fertile

3

Façonner la politique publique de l'hospitalité en cheminant ensemble sur un mode expérimental et autorisant le tâtonnement



Les exemples inspirants

Les grandes voisines

site d'occupation temporaire transformé en tiers lieu solidaire, mêlant un centre d'hébergement, un hôtel social, un centre de santé, des entreprises et activités culturelles.



Zone libre

lieu de vie semi-collectif choisi par des personnes sans-abri, et fondé sur les principes du logement d'abord.



Le site de la Base

ouvert en mars 2021, accueille 17 mères isolées avec enfants de moins de 3 ans dans des tiny houses, petits modules de vie autonomes offrant aux familles un lieu de répit en alternative à l'hôtel pour faciliter leur accompagnement social et médicosocial.





Accueillir et accompagner les personnes en grande précarité



Enjeux

Le mal-logement et l'insuffisance de logements, sur la Métropole de Lyon, placent près de 22 000 personnes en situation de grande vulnérabilité. De nombreux acteurs, institutionnels ou associatifs, accueillent, écoutent et orientent les personnes en grande précarité. La Métropole de Lyon souhaite favoriser la coopération entre les acteurs, valoriser des lieux ressources sur son territoire pour améliorer les conditions de vie et renforcer les parcours d'insertion.



Orientations



Structurer un réseau d'acteurs et de lieux ressources autour de l'hospitalité



Accompagner les personnes vivant en habitat précaire



Renforcer les parcours d'insertion



Projets phares

1 Créer une Maison et des lieux de l'hospitalité	• Créer "une Maison de l'Hospitalité", lieu ressource favorisant les coopérations et outillant les acteurs œuvrant auprès des personnes en grande précarité • Concevoir un label des "lieux de l'hospitalité" pour structurer un réseau d'accueil sur l'ensemble du territoire
2 Améliorer les conditions de vie dans les squats et bidonvilles	• Mettre en œuvre les moyens assurant la sécurité des habitants et des conditions de vie dignes, sur la base d'un protocole commun entre l'Etat, la Métropole de Lyon et les communes • Renforcer les coordinations existantes et mettre en place un pilotage politique partagé pour intervenir sur l'ensemble des sites d'habitat précaire
3 Faciliter l'insertion par l'activité, la formation et l'emploi	• Renforcer les parcours d'insertion par l'emploi et la formation pour faciliter l'accès aux droits et au logement • Consolider la capacité des acteurs de l'insertion à accompagner les publics les plus précaires





Agir sur l'offre pour réduire le sans-abrisme et le mal logement



Enjeux

Par l'action auprès des publics dont elle a la compétence, la Métropole de Lyon peut contribuer à réduire le sans-abrisme et le mal logement. Elle s'attache à développer de nouvelles offres d'hébergement, qui s'appuient à la fois sur la production de tiny houses, sur la mobilisation de logements intercalaires, ainsi que sur les initiatives citoyennes.



Orientations



Déployer l'urbanisme temporaire comme levier en faveur de l'hébergement



Développer les solutions de logement dédiées aux personnes en grande précarité



Amplifier et accompagner les démarches d'accueil de la société civile



Projets phares

1 Ouvrir 8 sites de tiny houses	Poursuivre l'hébergement des personnes en situation de grande précarité avec l'ouverture de 8 sites de tiny houses à horizon 2025-2026, soit 400 places
2 Mobiliser les logements vacants des institutions	Mobiliser le patrimoine des collectivités, des bailleurs, des promoteurs et des partenaires institutionnels pour l'habitat des publics ne pouvant accéder au logement, en particulier pour les jeunes majeurs et les parents isolés avec des enfants de moins de 3 ans
3 Soutenir les initiatives citoyennes	Créer une plateforme recensant les offres d'accueil de la société civile, qu'elles relèvent de l'hébergement ou de la création de liens, et fournissant aux citoyennes et citoyens des supports juridiques, de formation et de soutien (écoute, analyse de la pratique, droit)





Créer et diffuser une culture commune de l'hospitalité



Enjeux

L'hospitalité est une rencontre et un accueil de l'autre. Elle favorise l'évolution des comportements et le changement des regards. La Métropole de Lyon souhaite qu'elle devienne une "culture commune", celle du soutien et de la solidarité, partagée et diffusée sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également d'utiliser les leviers de la culture, du sport et de la vie associative pour tisser des liens avec les personnes en situation d'exclusion.



Orientations



Partager un socle commun de valeurs et de pratiques autour de l'hospitalité



Changer de regard sur les populations en situation de précarité



Créer les conditions de rencontres et de participation pour toutes et tous



Projets phares

1 Engager de nouvelles communes dans la lutte contre le sans-abrisme	• Déployer des conventions pluriannuelles entre l'Etat, la Métropole et les villes, déjà existantes sur Lyon et Villeurbanne, en engageant de nouvelles communes dans cette dynamique de coopération en faveur de la lutte contre le sans-abrisme
2 Organiser une biennale de l'hospitalité	• Organiser un événement sur le territoire (séminaires, ateliers d'échange, visites, temps festifs ..), pour favoriser les échanges, partager les initiatives, rendre compte des projets engagés et imaginer de nouvelles solutions
3 Soutenir les initiatives culturelles, sportives et d'insertion sociale favorisant la rencontre	• Permettre aux personnes les plus précaires de pratiquer des activités culturelles, sportives et associatives favorisant la rencontre et la mixité sociale • Renforcer les liens entre les Maisons de la Métropole de Lyon et les acteurs culturels, sportifs et associatifs





Autres engagements de la Métropole de Lyon



Logement d'abord

La Métropole de Lyon est un territoire de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord. Il s'agit d'une nouvelle politique publique qui vise l'éradication du sans-abrisme en transformant structurellement le secteur de l'hébergement et en favorisant l'accès direct à un logement de droit commun, avec si nécessaire un accompagnement social autant que de besoin aussi longtemps que nécessaire. La politique métropolitaine du Logement d'Abord s'appuie sur trois axes principaux :

- la mobilisation d'une offre abordable de logement,
- le soutien à des projets d'accompagnement des personnes concernées, respectant les principes du Logement d'abord,
- l'accompagnement des parties prenantes du Logement d'abord au changement de pratiques.

Le défi d'Helsinki

Plus largement, la Métropole de Lyon et les villes de Lyon et Villeurbanne ont lancé le Défi Helsinki : diviser par deux les indicateurs de mal-logement et d'absence de logement en s'inscrivant dans la lignée de la ville d'Helsinki. Les collectivités ont également appelé les autres grandes villes et métropoles d'Europe à les rejoindre pour se lancer ensemble dans ce défi.

La plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme (EPOCH)

Les institutions européennes, les gouvernements de l'Union Européenne et la société civile se sont engagés à œuvrer ensemble à la lutte contre le sans-abrisme. La Métropole se mobilise et espère porter cette question au niveau européen pour s'assurer que des ressources appropriées soient allouées à l'objectif de mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030.



Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI)

La Métropole de Lyon s'est engagée avec l'État pour favoriser l'accueil et l'intégration des primo-arrivants, en signant le Contrat territorial d'accueil et d'intégration aux côtés des villes de Lyon et Villeurbanne.

Il consiste à :

- soutenir les primo-arrivants dans leur parcours d'accès à un logement, un emploi et à leurs droits,
- veiller à la couverture du territoire en termes d'accompagnement social, d'accès à la formation, à l'emploi, à la santé, ou encore à l'apprentissage du français,
- favoriser leur compréhension du fonctionnement des institutions républicaines, et des droits et devoirs applicables à toute personne résidant en France,
- encourager leur intégration au sein de la société d'accueil et permettre le changement de regard du public sur les primo-arrivants, en créant les conditions nécessaires à la rencontre entre primo-arrivants et habitantes et habitants du territoire.



Plan Logement hébergement d'Accompagnement et d'Inclusion des habitants en Difficulté (PLAID) 2023-2027

Le PLAID est le plan d'action métropolitain pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées. Il fédère les acteurs du territoire et met en cohérence l'ensemble des dispositifs autour de la lutte contre le sans-abrisme et du mal logement. Ce document s'inscrit dans nouvelle dynamique locale, suivant 4 grandes orientations :

- un Plan véritablement métropolitain,
- le Logement d'abord,
- une réponse adaptée pour toutes et tous,
- une place renforcée pour la participation des personnes accompagnées.



Autres engagements de la Métropole de Lyon



Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

La Métropole s'est engagée en 2018 en tant que territoire démonstrateur de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté d'un montant de 26 890 400 d'euros de 2019 à 2022. En complémentarité des actions existantes, la stratégie vise à agir sur 4 enjeux forts :

- l'accès aux droits, à travers le développement d'actions d'aller vers, l'inclusion numérique et la participation des personnes concernées,
- l'accompagnement social des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité, notamment à l'égard des jeunes ainsi que des femmes victimes de violence,
- l'accompagnement à la parentalité et la prévention précoce,
- l'insertion des publics éloignés de l'emploi.



Le Livre blanc de l'habitat

Le Livre blanc de l'habitat se base sur l'écoute de la parole d'habitantes et habitants pour orienter la production du logement sur le territoire, en termes de qualité, d'usage et de formes d'habitat. A partir d'une enquête audio-visuelle réalisée auprès de 80 habitants dans trois quartiers politique de la ville, le Livre Blanc de l'habitat détaille 20 propositions concrètes pour répondre aux attentes et besoins exprimés, autour de trois axes :

- Une meilleure écoute des habitants,
- Vivre mieux dans son logement,
- Concilier plus de constructions et un meilleur cadre de vie.



ANVITA

Depuis 2018, l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) rassemble des collectivités territoriales, groupements de collectivités et élus qui œuvrent pour des politiques d'accueil inconditionnelles incluant les publics exilés, et échangent sur leurs pratiques d'hospitalité sur leur territoires. Elle regroupe à ce jour près de 70 collectivités territoriales et groupements, ainsi qu'une quarantaine de membres à titre individuel.

Elle construit avec ses membres une stratégie de plaidoyer commune afin de défendre l'accueil digne sur les territoires et une meilleure participation des collectivités territoriales aux politiques nationales sur l'accueil.



Le développement de l'offre de logements abordables

La Métropole de Lyon s'est fixée, comme objectifs, de financer 6 000 logements par an à horizon 2026, dont 5 000 logements sociaux et 1 000 logements en Baux Réels Solidaires.

Conformément aux orientations du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H), la production de logements sociaux vise à rééquilibrer géographiquement l'offre à l'échelle de la Métropole et à diversifier les types de logement. Sont financés les logements familiaux et des logements spécifiques, comme les logements étudiants (avec un objectif de 650 logements étudiants par an), les résidences sociales, les pensions des familles, les résidences seniors et l'habitat inclusif...



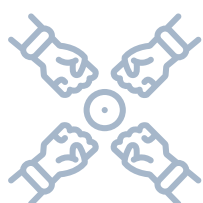
ENGAGEMENT 5

La Métropole du prendre soin





La Métropole du prendre soin



La Métropole du prendre soin, c'est une Métropole qui permet :

- ➡ D'appréhender la situation de la personne dans sa globalité en tenant compte de ses attentes, de son projet, de son autonomie de vie et de son environnement,
- ➡ De renforcer la prévention pour intervenir en amont avant que les situations ne se dégradent et n'impliquent des conséquences à plus long terme,
- ➡ De repérer toute forme de vulnérabilité, de protéger des violences et de soutenir les aidantes et aidants,
- ➡ D'assurer les conditions d'un état global de bien-être et de santé de la dimension humaine à la dimension environnementale (espaces publics, végétalisation, alimentation).



Citations

« La vulnérabilité est intrinsèquement humaine. Elle ne relève donc pas d'une défaillance. »

Thierry Cardoso,
Docteur en médecine et en sciences

« Les 1000 premiers jours jouent un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités sociales ; on y acquiert soit des facteurs de protection [...] soit des facteurs de vulnérabilité qu'il faudra réparer ensuite : un bon départ dans la vie solidifie les enfants. »

Boris Cyrulnik, neuropsychiatre

« Il n'y a pas de santé sans santé mentale. »

Organisation Mondiale
de la Santé



Pourquoi agir ?

80%

de l'état de santé des populations se joue en dehors du système de santé.
(OMS)

1/6

1 adulte sur 6 et 1 mineur sur 20 sont proches aidants en 2021.
(DREES, 2022)

13%

de la population a consulté pour raison de santé mentale entre mars 2020 et juillet 2021.
(source : DREES, 2022)

2 887

informations préoccupantes sont signalées, concernant 4 960 enfants.
(MDL, 2021)



Les ambitions



Renforcer la prévention aussi bien dans les 1 000 premiers jours de la vie de l'enfant, que tout au long de la vie



Valoriser et soutenir les approches par le prendre soin : ancrer et développer une culture de la bienveillance et de la bientraitance face aux vulnérabilités



Agir sur les déterminants en santé et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en particulier au sein des territoires en politique de la ville



Les leviers de transformation

1

Renforcer les mesures de prévention par rapport aux mesures de protection

2

« Soutenir sans prescrire » en s'appuyant sur les potentiels et capacités des personnes, dans une perspective de rétablissement

3

Agir dans une logique d'universalisme proportionné : "Faire pour tous mais plus pour ceux qui en ont davantage besoin"

4

Agir en multipliant les passerelles entre sanitaire et médico-social, pour assurer une fluidité des parcours et éviter les ruptures



Les exemples inspirants

Le centre parental

est un établissement de prévention et de soutien éducatif dans l'exercice de la fonction parentale, pour accueillir des parents ou des futurs parents et agir pour le bien-être des enfants en prévenant tout risque de danger.



Métropole aidante

est une plateforme de ressources partagées et un lieu dédié pour informer et accompagner les aidantes et aidants métropolitains.



La Maison engagée et solidaire de l'alimentation (Mesa)

est un tiers lieu innovant pensé « pour et par les habitants » en faveur de la justice alimentaire.





Renforcer la prévention



Enjeux

La précocité des interventions peut « changer la donne » : garantir un environnement adapté à l'épanouissement des enfants, c'est agir pour les adultes de demain.

Affirmer et rendre lisible le rôle de la Métropole en matière de prévention précoce et d'accompagnement au « devenir et être parent », sous toutes ses formes, est fondamental.



Orientations



Développer la prévention précoce dès les 1 000 premiers jours



Soutenir la parentalité dans sa diversité



Rendre lisible le rôle de la Métropole sur la prévention et la promotion de la santé à tous les âges de la vie



Projets phares

1 Renforcer les interventions de prévention précoce dès la grossesse	• Amplifier les visites à domicile renforcées auprès des mères en situation de vulnérabilité aux moments clés de la grossesse • Multiplier les consultations préventives de puériculture à destination des familles et des enfants entre 18 mois et 5 ans
2 Promouvoir les compétences parentales positives	• Promouvoir les lieux et ressources communautaires pour aller à la rencontre des parents et répondre à leurs besoins, avec une attention particulière pour les familles monoparentales et isolées • Renforcer la place des parents, en particulier celle des pères dans l'exercice de la coparentalité, notamment au sein des dispositifs de protection de l'enfance
3 Amplifier les campagnes de prévention et de promotion de la santé, à tous les âges de la vie	• Mener des campagnes de prévention et de promotion de la santé pour tous • Renforcer la lisibilité des compétences de la Métropole en matière de prévention et promotion de la santé, en particulier sur les territoires de la politique de la ville





Repérer et protéger les plus vulnérables



Enjeux

Renforcer le continuum entre la prévention et la protection, c'est agir contre la reproduction des inégalités de destin, éviter que les situations complexes ne se dégradent.

Dans cette perspective, il s'agit d'améliorer le repérage précoce de certaines fragilités, soutenir les aidantes et aidants et mieux lutter contre les violences, notamment intrafamiliales.



Orientations



Soutenir et prendre soin des aidantes et des aidants



Repérer les situations de vulnérabilité



Lutter contre les violences intrafamiliales



Projets phares

1 Développer l'offre de soutien aux personnes aidantes	• Amplifier la Métropole aidante pour couvrir l'ensemble du territoire et engager des actions de sensibilisation pour valoriser l'aidance • Soutenir et développer de nouvelles solutions de répit pour les aidantes et aidants (expérimenter le baluchonnage par exemple)
2 Outiller les acteurs pour mieux repérer et signaler	• Coordonner le réseau d'acteurs de proximité et de première ligne pour le signalement des situations de vulnérabilité • Outiller les acteurs avec des protocoles et outils spécifiques pour mieux repérer et orienter les situations de danger • Déployer un plan de prévention des addictions
3 Mieux protéger les publics face aux situations de vulnérabilité	• Déployer les actions de lutte contre les violences faites aux femmes dans le cadre du plan métropolitain pour l'égalité entre les femmes et les hommes • Prévenir, accompagner et protéger les mineurs victimes d'inceste ou de prostitution : sensibiliser et former les professionnels, renforcer les mesures d'accompagnement et de mise à l'abri • Renforcer le suivi de la santé des enfants confiés



Agir pour une santé globale et durable



Enjeux

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social, ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Agir pour une santé globale, c'est promouvoir une approche globale, transversale et pluridisciplinaire en intervenant sur l'ensemble des déterminants de santé : sociaux, économiques, environnementaux (conditions de travail, transport, accès aux loisirs, qualité de l'habitat, du cadre de vie, intégration sociale).



Orientations



Reconnaître la santé mentale comme moteur d'une santé globale



Agir sur l'alimentation comme déterminant majeur de l'état de santé



Vivre dans un environnement favorable à la santé



Projets phares

1 Affirmer le rôle de la Métropole dans le champ de la santé mentale	• Renforcer les points d'écoute psychologique sur les territoires • Agir sur les freins liés à la santé mentale et faciliter l'accès aux soins dans le cadre des parcours d'accompagnement en formant les professionnels sociaux et médico-sociaux et les acteurs de l'insertion aux premiers secours en santé mentale et en améliorant la lisibilité du réseau et des dispositifs du champ de la santé mentale
2 Garantir à toutes et tous un accès à une alimentation de qualité	• Permettre une alimentation de qualité, bio et locale, au sein de la restauration des collèges et des établissements sociaux et médico-sociaux • Valoriser, démultiplier et favoriser les lieux de l'alimentation durable pour tous (épiceries sociales et solidaires), vecteurs de lien social, en particulier sur les territoires politique de la ville et expérimenter une caisse solidaire de l'alimentation
3 Favoriser une approche « One Health, une seule santé »	• Amplifier la démarche de territoire 100% sans perturbateur endocrinien • Développer et soutenir les liens avec la recherche et les réseaux d'excellence santé pour mieux anticiper les risques émergents • Évaluer l'impact en santé des projets d'aménagement urbain et de rénovation urbaine via l'élaboration d'un référentiel santé





Autres engagements de la Métropole de Lyon



Le Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais (PATLy)

C'est au nom des politiques agricole et environnementale, mais aussi d'une préoccupation de santé publique et de solidarité, que la Métropole de Lyon s'implique dans la promotion d'une alimentation durable, saine et de proximité, accessible à tous.

Le Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais (PATLy) construit avec les acteurs locaux et les territoires voisins, a été labellisé par l'État en juin 2021.

Son objectif ? Améliorer l'autonomie et la justice alimentaires, tout en confortant l'avenir des agriculteurs dont les productions doivent davantage se consommer dans les assiettes des foyers locaux, y compris les plus précaires.



La Stratégie des 1000 premiers jours

De la grossesse aux deux ans de l'enfant, les 1000 premiers jours constituent un moment essentiel pour son bon développement, sa construction, sa santé et son bien-être tout au long de sa vie.

Afin d'identifier les leviers pour accompagner les familles au cours de cette période primordiale, une commission pluridisciplinaire présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik a formulé des recommandations pour identifier de manière très précoce les pratiques préventives permettant de lutter contre les fragilités et les inégalités qui se creusent dès la naissance.

La Métropole s'attache à déployer ces pratiques préventives auprès des parents de jeunes enfants.



Les Voies Lyonnaises

Les Voies Lyonnaises sont un réseau de voies cyclables larges et sécurisées qui vont mailler le territoire d'ici 2026.

Objectif : encourager les déplacements à vélo dans la Métropole en levant le premier frein à la pratique du vélo qui est celui de la sécurité.

Pensées comme un réseau de transport en commun, 12 lignes relieront les communes de la périphérie au cœur de l'agglomération, mais aussi les villes de la première couronne entre elles.

Avec ce projet, la Métropole s'engage fortement dans la transformation de nos villes et de nos modes de vies : plus sereins, plus respectueux de notre environnement, plus sains et plus agréables au quotidien.

La Métropole de Lyon met également des vélos à disposition gratuitement pour toutes les étudiants et jeunes en insertion avec le dispositif Free Vélo'v. Jusqu'à 10 000 vélos seront loués pour 10 000 jeunes d'ici 2025.



La Zone à faibles Émissions (ZFE)

Une Zone à faibles émissions (ZFE) est un outil européen et national à destination des territoires les plus pollués. C'est un périmètre dans lequel les véhicules anciens et polluants n'ont pas le droit de rouler et de stationner.

La ZFE a donc 3 objectifs importants pour les habitantes et habitants :

- améliorer la qualité de l'air,
- protéger les habitantes et habitants les plus exposés à la pollution (enfants, personnes âgées, riverains des grands axes),
- développer des solutions de mobilités pérennes et au service de tous (transports collectifs, modes actifs, autopartage, covoiturage, parcs-relais...).

Pour ne pas pénaliser les personnes les plus précaires, la Métropole de Lyon a prévu 4,6 millions d'euros d'aides financières, sous conditions de ressources, pour faciliter l'achat d'un véhicule moins polluant.





ENGAGEMENT 6

La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'inclusion, c'est une Métropole qui permet :

- ➡ À toute personne, quels que soient ses besoins d'accompagnement, son autonomie, son niveau de revenus, sa situation de santé mentale et physique ou son lieu de vie, d'avoir le choix, la possibilité de vivre où et avec qui elle le souhaite,
- ➡ Un droit égal à bénéficier des biens sociaux, par un environnement social et territorial adapté, facilitant,
- ➡ De passer de l'inclusion en droit à la solidarité en acte, en prévenant et en luttant contre les exclusions,
- ➡ De rompre l'isolement social subi, par le renforcement de liens et de lieux de proximité.



Citations

« L'inclusion, c'est reconnaître et respecter les différences, pour agir et tendre vers l'égalité. »

Membres du Groupe d'Évaluation et de Participation pour l'Insertion (GEPI)

« Une société inclusive est une société sans privilège, sans exclusivité ni exclusion. »

Charles Gardou, anthropologue

« L'inclusion, c'est prendre en compte "les libertés ou les possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social ou économique". »

Martha Nussbaum, philosophe



Pourquoi agir ?

11

millions

de personnes se sentent seules en France.

(Fondation de France, 2022)

330 810

personnes sont en situation de handicap dans la Métropole de Lyon.

(MDL, 2023)

214 000

personnes vivent sous le seuil de pauvreté sein de la Métropole de Lyon.

(Insee 2019)

3,9 fois

10% des personnes les plus riches de la Métropole ont un revenu au moins 3,9 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres.

(Insee 2019)



Les ambitions



Contribuer au développement de liens sociaux et encourager les solidarités de proximité



Créer les conditions pour mieux répondre aux besoins des personnes concernées, tant du point de vue de l'offre d'habitat, que de l'accompagnement social et médico-social



Créer une dynamique territoriale fédérant des acteurs de différents horizons en faveur d'un environnement de plus en plus inclusif



Les leviers de transformation

1

S'appuyer sur le vécu et les expériences des personnes concernées et faire évoluer les accompagnements d'une logique de protection à celle de l'émancipation

2

Adopter une approche inclusive des politiques publiques pour que celles-ci s'adaptent aux personnes sans exclure

3

Favoriser la mixité des usages et des publics pour faciliter les rencontres et faire évoluer les représentations qui enferment dans des critères préconçus (genre, origines, classe socio-économique, âge, invalidité, handicap...)



Les exemples inspirants

Les Escales solidaires

des tiers-lieux de quartier pour faire des rencontres, partager un repas ou participer à un atelier, quelles que soient sa situation ou ses vulnérabilités.



Habit'âge

crée des habitats seniors solidaires à partir de la restauration de patrimoine bâti et propose un accompagnement à la réflexion sur son "chez soi".



La ligne bleue

est un dispositif de signalétique et d'aménagements apaisants dans les transports en commun améliorant le parcours des personnes souffrant de troubles du spectre autistique.





Favoriser les liens sociaux de proximité



Enjeux

Le territoire métropolitain est géographiquement et socialement fragmenté. Dans un contexte d'individualisation croissante de la société, aggravée par les effets de la pandémie de COVID-19, les phénomènes de stigmatisation et de repli identitaire mettent en tension la cohésion sociale. La Métropole de Lyon souhaite sensibiliser aux différences pour prévenir toute forme de discrimination ou d'exclusion et valoriser les solidarités de proximité.



Orientations



Lutter contre les exclusions et l'isolement social subi



Lutter contre les discriminations



Mobiliser et valoriser les solidarités citoyennes



Projets phares

1 Soutenir la lutte contre l'isolement des aînés	• Créer une synergie de territoire autour de la lutte contre l'isolement • Soutenir et financer les initiatives visant à lutter contre l'isolement social via la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
2 Sensibiliser et agir contre les discriminations	• Informer et sensibiliser le grand public, les agents métropolitains et les partenaires sur les enjeux de non-discrimination • Promouvoir l'égalité et la diversité sur le territoire et au sein de l'administration • Mieux lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi et au logement
3 Valoriser les expériences de bénévolat et de volontariat	• Valoriser les expériences de bénévolat et développer des parcours de bénévolat pour faciliter l'engagement des publics accompagnés au sein du réseau associatif, culturel ou sportif • Doubler le nombre de services civiques au sein des services métropolitains et développer les formes de mécénat de compétences auprès des associations





Favoriser le développement d'un habitat adapté à la diversité des besoins



Enjeux

La tension autour du logement sur le territoire de la Métropole de Lyon constitue un frein supplémentaire à la recherche d'un habitat désiré, notamment pour les publics les plus vulnérables. Par ailleurs, dans un contexte de vieillissement de la population, où le tiers de la population métropolitaine aura plus de 60 ans à horizon 2040, permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie est un enjeu majeur.

Il s'agit là de diversifier et d'adapter l'offre d'habitat pour permettre à chacun de choisir son lieu de vie et ses accompagnements.



Orientations



Promouvoir de nouvelles manières d'habiter ensemble



Développer les logements adaptés et accompagnés



Ouvrir les lieux d'habitat collectif sur leur quartier



Projets phares

1 Développer des formes alternatives d'habitats solidaires et inclusives	• Développer les colocations solidaires et intergénérationnelles • Soutenir l'habitat inclusif (via les projets d'aide à la vie partagée) et les formes d'habitats groupés
2 Concevoir des logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap	• Mobiliser les acteurs, répertorier les aides mobilisables, diffuser le référentiel pour l'adaptation des logements et faciliter leur identification dans le cadre de la Charte partenariale en faveur de l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap • Faciliter l'accès à un logement adapté et favoriser les mobilités résidentielles choisies
3 Renforcer les liens des établissements et services sociaux et médico-sociaux avec leur environnement	• Mettre en réseau les établissements et services avec les acteurs et initiatives locales pour qu'ils deviennent des lieux ressources de proximité et d'échanges avec le quartier facilitant la mixité d'usages et de publics



S'engager pour un territoire inclusif



Enjeux

L'environnement social, économique et politique peut être excluant lorsqu'il ne permet pas à chacun de jouir des mêmes opportunités s'il le souhaite.

Améliorer l'inclusion dans la cité implique de sensibiliser les concepteurs de la ville aux difficultés d'accessibilité des équipements et services pour faire émerger des solutions plus adaptées, à l'image des expérimentations de quartiers inclusifs qui offrent des exemples inspirants dans la dynamique de territoires 100% inclusifs.



Orientations



Accompagner le déploiement de territoires inclusifs



Faciliter l'accessibilité de l'environnement urbain



Améliorer l'inclusion dans la cité par les leviers des loisirs, de la formation et de l'emploi



Projets phares

1 Diffuser le référentiel et les outils du quartier inclusif	• Accompagner le développement du projet D-Side ! sur le territoire de Décines-Charpieu • Diffuser les méthodes et outils pour rendre accessible un quartier ou un équipement. • Étudier systématiquement l'implantation d'Instituts Médico-éducatifs au sein des nouveaux collèges dès leur conception
2 Favoriser l'accessibilité des espaces publics	• Sécuriser et faciliter les déplacements (fauteuil, poussette, handicap sensoriel...) par la mise en accessibilité des équipements de la ville en formant les professionnels de la programmation, de la conception et de la réalisation d'espaces publics et de bâtiments urbains
3 Favoriser l'accessibilité des pratiques culturelles, sportives, de loisirs et l'emploi pour toutes et tous	• Elargir les compétences de la Commission Métropolitaine d'Accessibilité aux champs de la culture, du sport et des loisirs • Valoriser les outils et les actions favorisant l'accessibilité de l'offre culturelle, touristique (label tourisme et handicap) et sportive • Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap





Autres engagements de la Métropole de Lyon



Le Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e)

Il vise à lutter contre les effets, mais également les causes de l'exclusion et se compose de 5 axes alliant insertion professionnelle et insertion sociale :

- Lutter contre l'exclusion sociale et améliorer l'accès aux droits. Objectifs poursuivis : 10 000 personnes bénéficiaires d'actions d'inclusion numérique (par an) ; 1 000 personnes bénéficiaires d'une action de mobilité inclusive (par an) ; 300 jeunes accompagnés dans le projet « un toit sur ma tête, un job dans ma poche » (2022-2026),
- Garantir des parcours d'insertion personnalisés sans rupture. Objectifs poursuivis : 100 % des nouveaux bénéficiaires du RSA seront orientés vers un parcours d'accompagnement en moins de deux mois (cible 2026) ; 60 % des publics seront orientés suite à une Rencontre d'Information et d'Orientation (cible 2024) ; 70 % d'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante dans le cadre des nouveaux parcours d'accompagnement emploi (cible 2026),
- Favoriser l'insertion des jeunes en précarité. Objectifs poursuivis : 5000 jeunes accompagnés par le Revenu de Solidarité Jeunes (2021-2026) ; 0 sortie sans parcours d'insertion de l'Aide Sociale à l'Enfance ; 100 % des bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans seront accompagnés,
- Accompagner l'engagement des employeurs et des salariés en faveur de l'insertion,
- Soutenir le développement des entreprises à vocation d'insertion.



L'été ensemble dans la Métropole

Chaque été depuis 2019, la Métropole de Lyon soutient les animations estivales dans les quartiers de la politique de la ville, en partenariat avec les communes, l'État et le mouvement associatif.

Plus de 46 000 personnes ont participé aux animations proposées durant l'été 2022 !

Le dispositif vise à :

- Étendre l'accès aux sports, aux loisirs ou à la culture à toutes et tous,
- Offrir des animations gratuites, ou payantes en fonction du quotient familial, aux habitantes et habitants des quartiers populaires,
- Proposer des actions éducatives aux jeunes en décrochage scolaire.



Le nouveau Contrat de Ville Métropolitain 2024-2030

L'ensemble des partenaires de la Politique de la Ville (Métropole de Lyon, Communes, CAF, Services de l'État, ARS, Pôle Emploi, Éducation Nationale, Bailleurs sociaux, Sytral,...) s'accorde sur la nécessité de poursuivre les efforts pour réduire les inégalités sociales, urbaines et territoriales au sein de l'agglomération lyonnaise.

Le nouveau Contrat de Ville Métropolitain 2024-2030 définira une stratégie intégrée de toutes les politiques publiques pour viser le plein emploi, concilier transitions écologiques et justice sociale et soutenir l'émancipation des habitantes et habitants des quartiers populaires (accès aux droits et aux services, réussite éducative...).

La participation des habitants et des acteurs associatifs locaux s'établira dès la phase de conception du futur contrat en 2023 à partir des travaux des Assises des quartiers populaires.





Autres engagements de la Métropole de Lyon

SYTRAL
MOBILITÉS

La tarification solidaire dans les transports en commun

Depuis 2020, 130 000 personnes peuvent voyager gratuitement sur le réseau TCL. La Métropole de Lyon est la première agglomération de cette taille à proposer la gratuité des transports en commun pour les usagers les plus précaires.

La mesure a été votée le 23 novembre 2019 et se traduit par la création de 2 formules d'abonnement :

- l'abonnement gratuit,
- l'abonnement solidaire à 10 euros par mois.



Territoires Zéro chômeurs de longue durée

La Métropole de Lyon s'est engagée, aux côtés de l'Etat et des communes, pour démultiplier l'expérimentation Zéro chômeurs de longue durée, visant à éradiquer le chômage de longue durée sur les territoires qui souhaitent expérimenter.

Mis en place sur le quartier Saint-Jean à Villeurbanne, dès mars 2017, le projet consiste à embaucher, au SMIC et en CDI, des demandeurs d'emplois, en chômage de longue durée, habitant le quartier, pour proposer différents services qui n'existaient pas localement. L'entreprise à but d'emploi Emer'Jean, la plus ancienne, a ainsi créé plus de 80 emplois offrant une palette variée d'activités : retouches de couture, travaux et embellissements des logements, préparation de repas, réparation de vélos, blanchisserie, etc. Depuis, deux autres entreprises ont vu le jour à Saint-Jean et 3 nouveaux territoires ont été habilités à l'expérimentation : le Quartier de la Plaine Santy sur Lyon 8^e, le Quartier Arsenal Carnot Parmentier à Saint Fons et le Quartier des Brosses à Villeurbanne.

La Métropole intervient en cofinçant les emplois créés dans les Entreprises à But d'Emploi, et développe un appui en matière d'ingénierie aux territoires habilités, ainsi qu'aux territoires en travaux pour obtenir l'habilitation.



ANRU

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

La Métropole de Lyon est un acteur historique du renouvellement urbain, aux côtés de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain, intervenant pour la rénovation de 13 sites sur 9 communes et plus de 2,4 milliards d'euros d'investissement.

Le renouvellement urbain dans les quartiers populaires s'inscrit volontairement dans un modèle de ville résiliente, en luttant contre les inégalités territoriales et en articulant les transformations urbaines, sociales et écologiques. Il s'agit d'aménager des quartiers à habiter durablement, c'est-à-dire des quartiers accessibles, fonctionnels, économes et écologiques et pleinement intégrés au sein de la Métropole. L'ensemble de ces projets urbains sont conduits dans une démarche participative de coconstruction et une implication citoyenne.

Ainsi, de vastes opérations de renouvellement urbain sont conduites dans les quartiers du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, de Carnot Parmentier à Saint Fons, dans la ville Nouvelle de Rillieux, dans le quartier de la Duchère à Lyon 9, aux Buis à Villeurbanne, à Saint Priest-est Bellevue, ou encore aux Minguettes à Vénissieux. Depuis novembre 2022, 3 nouvelles conventions dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain ont été conclues pour la rénovation urbaine du quartier Saint Jean à Villeurbanne, de Parilly à Bron et Les Vernes à Givors.

Outre 4 éco-quartiers, 8 sites sont labellisés « Quartiers fertiles » pour développer l'agriculture urbaine et soutenir les circuits courts.

Des investissements massifs ont été également réalisés en faveur du développement des transports en commun avec la construction de 23 km de lignes de tramway supplémentaires et l'extension du réseau express vélo, avec 8 voies lyonnaises qui desserviront les Quartiers en renouvellement urbain.





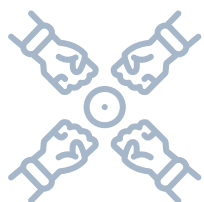
ENGAGEMENT 7

La Métropole
de l'émancipation

7.



La Métropole de l'émancipation



La Métropole de l'émancipation, c'est une Métropole qui permet :

- ➡ Des conditions d'éducation favorables pour toutes et tous, promouvant l'égalité des chances et luttant contre les déterminismes sociaux et culturels,
- ➡ Un accompagnement pour construire avec confiance sa transition vers l'autonomie et la responsabilité, en évitant les ruptures de la minorité à la majorité,
- ➡ De disposer de ressources matérielles qui limitent les dépendances,
- ➡ D'élargir le champ des possibles pour permettre de réaliser ses aspirations et de s'épanouir.



Citations

« L'émancipation, c'est comment entrer en société. Elle renvoie à la notion de liberté, de trouver sa place dans la cité. »

Participant aux ateliers de co-construction du Projet Métropolitain des Solidarités

« Des gens très impliqués se retrouvent à la rue. Moi, à 16 ans, alors que je ne suis pas aussi impliqué, je me dis comment je vais faire ? »

Jeune pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

« L'enfant doit se construire entre l'assignation de sa famille et l'émancipation que la société doit lui apporter. »

Véronique Decker, directrice d'école



Pourquoi agir ?

2 949

jeunes métropolitains de 18 à 24 ans sont accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance et le Revenu Solidarités Jeunes.

(MDL- 2022)

12 812

jeunes font l'objet d'au moins une mesure de prise en charge au titre de la prévention ou de la protection de l'enfance.

(MDL- 2021)

17 134

collégiennes et collégiens sont scolarisés dans les 30 collèges REP ou REP+ de la Métropole.

(UrbaLyon, 2022)

29%

des 16-25 ans sont sans diplôme, sans emploi et sans formation dans les Quartiers Politique de la Ville.

(UrbaLyon, 2022)



Les ambitions



Prévenir en amont les risques de ruptures sociales et scolaires, notamment en territoires de la politique de la ville



Sécuriser les parcours des jeunes et améliorer leur accès aux droits



Favoriser l'expression des jeunes, développer leur capacité à agir, en leur donnant les ressources nécessaires à leur émancipation



Les leviers de transformation

1

Agir sur le décroisement des catégories de publics, autoriser les allers-retours afin de garantir concrètement la continuité des parcours

3

Développer l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs pour renforcer la cohérence des interventions et l'articulation des dispositifs

2

Faire évoluer les pratiques professionnelles avec davantage d'aller vers, pour démultiplier les opportunités de rencontres entre les acteurs et les jeunes



Les exemples inspirants

Prado Itinéraires

intègre des jeunes éloignés de l'emploi à des projets à visée professionnelle en lien étroit avec leurs aspirations.



Proximité

agit auprès de jeunes issus de territoires en difficulté en proposant des parrainages leur permettant de s'ouvrir à de nouveaux horizons.



La Coopérative jeunesse de services

permet à des jeunes, de 16 à 18 ans, de mener une aventure collective entrepreneuriale le temps d'un été, en lien avec l'écosystème local.





Renforcer l'action métropolitaine en faveur de la réussite éducative



Enjeux

Favoriser la réussite éducative mobilise l'ensemble des acteurs du territoire et nécessite la mise en œuvre d'un faisceau d'actions tant stratégiques que de proximité.

Agir en prévention dans la lutte contre le décrochage scolaire, favoriser la réussite scolaire, expérimenter de nouvelles formes d'apprentissage constituent autant d'axes de travail pour structurer une politique éducative complémentaire aux enseignements scolaires.



Orientations



Agir en faveur de la réussite éducative



Agir en faveur de la mixité sociale en milieu scolaire



Agir sur de nouveaux leviers éducatifs



Projets phares

1 Agir en faveur de la persévérance scolaire	• Renforcer les équipes de prévention spécialisée notamment auprès des enfants en risque de décrochage scolaire dans les zones d'éducation prioritaire et développer les actions de raccrochage scolaire • Développer le mentorat et le parrainage, en lien avec les acteurs du monde économique et les collectivités territoriales, et consolider une "bourse aux stages" au profit des élèves de 3^e issus de quartiers en politique de la ville • Renforcer les internats éducatifs, permettant d'accueillir les enfants et adolescents en difficultés dans leur famille et leur environnement social
2 Observer pour favoriser la réussite éducative et la mixité scolaire	Structurer un Observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative en lien avec l'Observatoire de la cohésion sociale et territoriale : • Comprendre les dynamiques de réussite éducative et faire évoluer la carte scolaire • Conduire des travaux et expérimentations sur la mixité sociale en milieu scolaire
3 Déployer des outils en faveur de la co-éducation	• Poursuivre le déploiement de la classe.com auprès des communes pour favoriser la continuité entre l'école primaire et le collège et l'élargir aux acteurs de l'éducation populaire • Massifier les classes Culturelles Numériques et les étendre aux jeunes de 16 à 25 ans comme nouveau levier éducatif • Ouvrir des espaces parents dans la construction de nouveaux collèges



Accompagner les jeunes vers l'autonomie



Enjeux

Les jeunes sont aujourd'hui la catégorie de la population la plus exposée à la pauvreté dans notre société. La Métropole accompagne près de 3 000 jeunes de 18 à 25 ans, au titre du Contrat Jeune Majeur ou de l'insertion. La période critique de l'accès à l'autonomie nécessite un renforcement des étayages, dans une logique de parcours individualisé, au-delà des cadres contraignants d'âges ou de dispositifs.



Orientations



Anticiper et adapter l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes



Renforcer l'accès au logement et à l'insertion socio-professionnelle des jeunes



Lutter contre la précarité des jeunes et garantir une continuité de l'accompagnement des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à 25 ans



Projets phares

1 Construire un parcours d'autonomie par et avec les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance	• Co-construire, dès la minorité, un parcours d'accompagnement avec et pour les jeunes en protection de l'enfance, sur la base d'outils partagés par les différents professionnels • Développer une offre d'ingénierie socio-professionnelle en lien avec des acteurs de l'insertion et le monde entrepreneurial • Expérimenter de nouvelles formes de soutien aux projets de vie de jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance
2 Aider les jeunes en précarité à accéder à un logement autonome et pérenne	• Augmenter et diversifier des offres d'hébergement et de logement accompagné afin de proposer un habitat adapté aux besoins des jeunes tout au long de leur parcours par l'ouverture de 1 000 nouvelles places et la mobilisation de 1000 places sur le parc de logement et d'hébergement existant
3 Garantir la continuité de la prise en charge jusqu'à 25 ans	• Proposer un accompagnement à tout jeune métropolitain en précarité de 18 à 25 ans • Envisager un dispositif d'allocation unifié (revenu de solidarité jeunes, contrat jeune majeur) et déployant l'ensemble des offres d'accompagnement (accompagnement socio-éducatif, insertion socio-professionnelle, accès au logement) en fonction des besoins diagnostiqués





Promouvoir l'éco-citoyenneté



Orientations



Enjeux

Promouvoir l'éco-citoyenneté, c'est ouvrir le dialogue sur des questions de société, sensibiliser aux solidarités sous toutes leurs formes et impulser des actions en faveur du vivre ensemble, de l'égalité femmes-hommes, de la citoyenneté mondiale et de la transition écologique.



Développer les actions éco-citoyennes et solidaires, dès le collège



Sensibiliser à l'égalité femmes-hommes et aux questions de genre



Nourrir le dialogue citoyen et encourager la participation des jeunes



Projets phares

1 Développer le portail des actions éducatives éco-citoyennes	• Proposer un portail éco-citoyen destiné à bâtir et développer des actions éducatives éco-citoyennes et solidaires portées par, avec et pour les collégiennes et collégiens
2 Renforcer les centres de santé et d'éducation sexuelles, notamment à l'aune de l'égalité femmes-hommes et des questions de genre	• Renforcer le rôle des centres de santé et d'éducation sexuelles sur les problématiques d'éducation à la sexualité et à la vie affective, d'estime de soi et de questions de genre pour s'adapter aux préoccupations des jeunes d'aujourd'hui
3 Ouvrir des espaces de dialogue et de participation avec les jeunes	• Déployer un budget participatif pour impliquer les collégiennes et collégiens dans la vie de leur établissement • Mettre en réseau les conseils de jeunes, engager des actions collectives entre jeunes élus de territoires distincts • Ouvrir des espaces de dialogue avec les jeunes les plus défavorisés, en allant sur leurs lieux de vie, en particulier dans les territoires de la politique de la ville, leur donner la parole en diversifiant les formats d'expression et mettre en place une instance de participation des jeunes en protection de l'enfance



Autres engagements de la Métropole de Lyon



Revenu de solidarité jeunes

Afin de lutter contre la précarité des jeunes de moins de 25 ans, la Métropole de Lyon a déployé le Revenu Solidarité Jeunes depuis 2021.

Ce dispositif d'aide financière permet aux jeunes en situation de précarité de bénéficier d'une aide financière de 400 € maximum et d'un accompagnement personnalisé. Le Revenu Solidarité Jeunes a été conçu comme un filet de sécurité pour celles et ceux qui ne répondent pas aux critères des aides déjà existantes aujourd'hui.

Plus de 1 200 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié du revenu de solidarité active.



COMET Jeunes

Le Conseil métropolitain des jeunes, ou COMET JEUNES, est l'assemblée junior de la Métropole de Lyon. Une trentaine de collégiennes et collégiens est élue pour un mandat de 2 ans. Ils représentent l'ensemble du territoire et travaillent au sein de deux commissions thématiques : l'une sur le cadre de vie, l'autre sur les liens inter collèges.

Ces jeunes élus se réunissent régulièrement, bénéficient d'ateliers pour devenir des citoyennes et citoyens éclairés, participent à de nombreux événements métropolitains et relaient leurs expériences au sein de leurs établissements. Leur objectif est également de créer un événement inter-collèges pour le mois de juin 2023 autour de thématiques éco citoyennes.



Manger bio et local dans les collèges

La restauration dans les collèges de la Métropole représente un volume de 2,8 millions de repas servis chaque année auprès de 26 000 élèves demi-pensionnaires.

La Métropole de Lyon se fixe comme objectifs, à horizon 2026 :

- le développement de 100% de denrées issues de l'agriculture biologique (hors poisson de mer),
- le développement de 50% de denrées issues des filières locales,
- le développement d'une offre végétarienne quotidienne.

Sans attendre, il a été décidé de mettre en œuvre ces objectifs sur les trois établissements, dont l'ouverture a été réalisée en septembre 2021 et 2022 : les collèges Gisèle Halimi à Lyon 7^{ème}, Simone Veil à Saint-Priest et Gilbert Chabroux à Villeurbanne.

La stratégie prévention et protection de l'enfance

La stratégie prévention et protection de l'enfance est un cadre national en matière de prévention précoce, de sécurisation des parcours des enfants protégés et de préparation de leur avenir.

La Métropole a contractualisé sur 2 ans avec l'État autour de 18 fiches action, pour 4,5 millions d'euros par an.

Cette stratégie permet de renforcer les équipes de Protection Maternelle et Infantile et la cellule de recueil des informations préoccupantes, d'expérimenter des dispositifs d'accompagnement de jeunes majeurs ou mineurs victimes de prostitution.



Faire vivre le Projet Métropolitain des Solidarités





Pour une gouvernance coopérative et partenariale

La gouvernance vise à définir l'organisation politique et opérationnelle des acteurs pour la mise en œuvre des projets phares et le suivi des engagements définis par le Projet Métropolitain des Solidarités.



4 principes socles guident la gouvernance du Projet Métropolitain des Solidarités :



Proximité

Agir en articulation forte avec les acteurs du territoire



Transversalité

Coordonner et décloisonner les politiques sociales et médico-sociales



Partenariat

Faire vivre le partenariat et valoriser les initiatives de solidarité du territoire



Participation

Associer les personnes concernées aux multiples facettes des politiques publiques de solidarité et aux différentes échelles territoriales

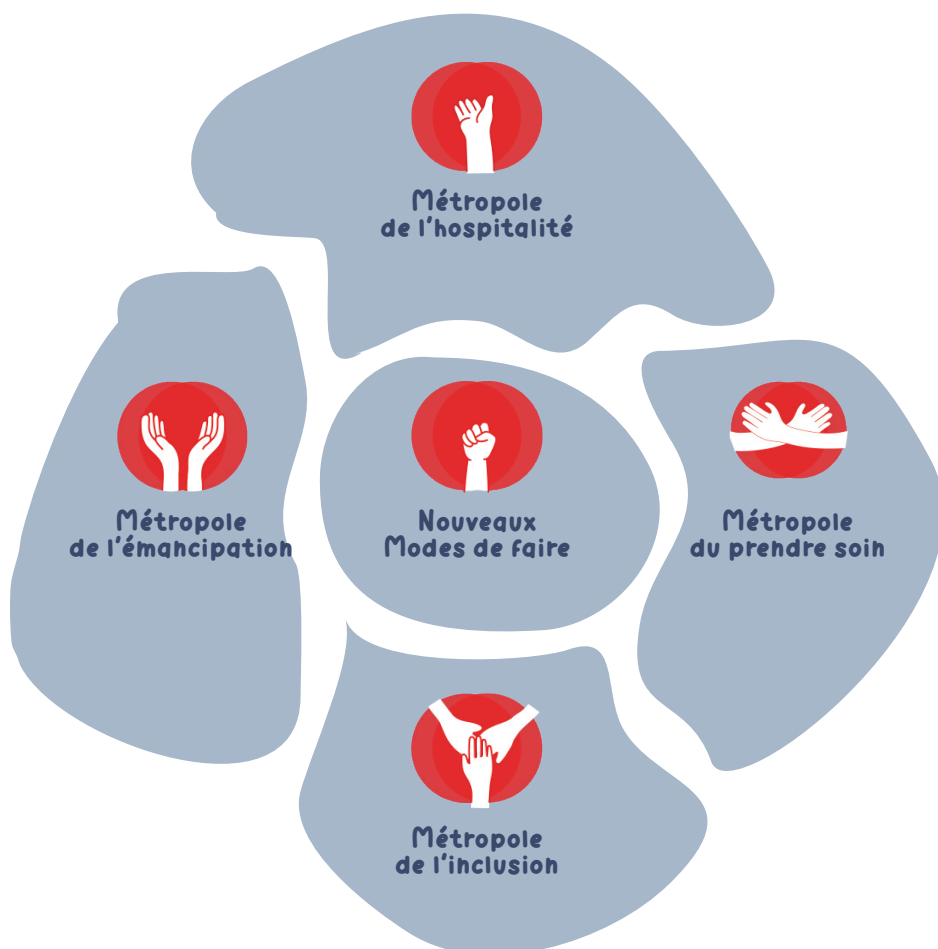
Une organisation par communautés d'engagement

La gouvernance du Projet Métropolitain des Solidarités s'organise autour de cinq communautés d'engagement, quatre concernant les engagements thématiques et l'une portant sur l'évolution des modes de faire.

5 communautés d'engagement :

Chaque communauté d'engagement a pour objectif de faire coopérer, autour des chantiers phares, les directions centrales et territoriales de la Métropole de Lyon, avec les CCAS et les communes, les partenaires associatifs et institutionnels les personnes concernées, les experts référents et les élus concernés.

Plus transversal, ce mode d'organisation permet d'échanger en croisant les regards tout en restant ancré sur les besoins des usagers et leurs évolutions à anticiper.



Pour donner du rythme aux projets, des instances de gouvernance plurielles

La gouvernance est structurée autour d'instances de décision et de suivi, pensées de manière collégiale, pour croiser les informations, rythmer les projets, rendre compte des avancées et arbitrer des évolutions.

Le Comité de pilotage (COFIL)

Qui?

Vice-Présidents métropolitains en charge des politiques de solidarité

Quoi?

Arbitre les décisions

Les Comités de participation des personnes concernées

Qui?

Groupe d'Évaluation et de Participation pour l'Inclusion, Conseil des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, Conseil Départemental et Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie, Commission Métropolitaine d'Accessibilité

Quoi?

Seront étroitement associés au suivi des travaux du Projet Métropolitain des Solidarités

Le Comité technique transversal (COTECH communautés d'engagement)

Qui?

Pilotes de chaque Communauté d'engagement

Quoi?

Impulse et suit les réalisations du Projet Métropolitain des Solidarités

Le Comité des territoires (COTERR)

Qui?

Directions des territoires

Quoi?

Structure des points d'avancée sur les Projets Sociaux de Territoire



Les Comités de pilotage métiers (COFIL métiers)

Qui?

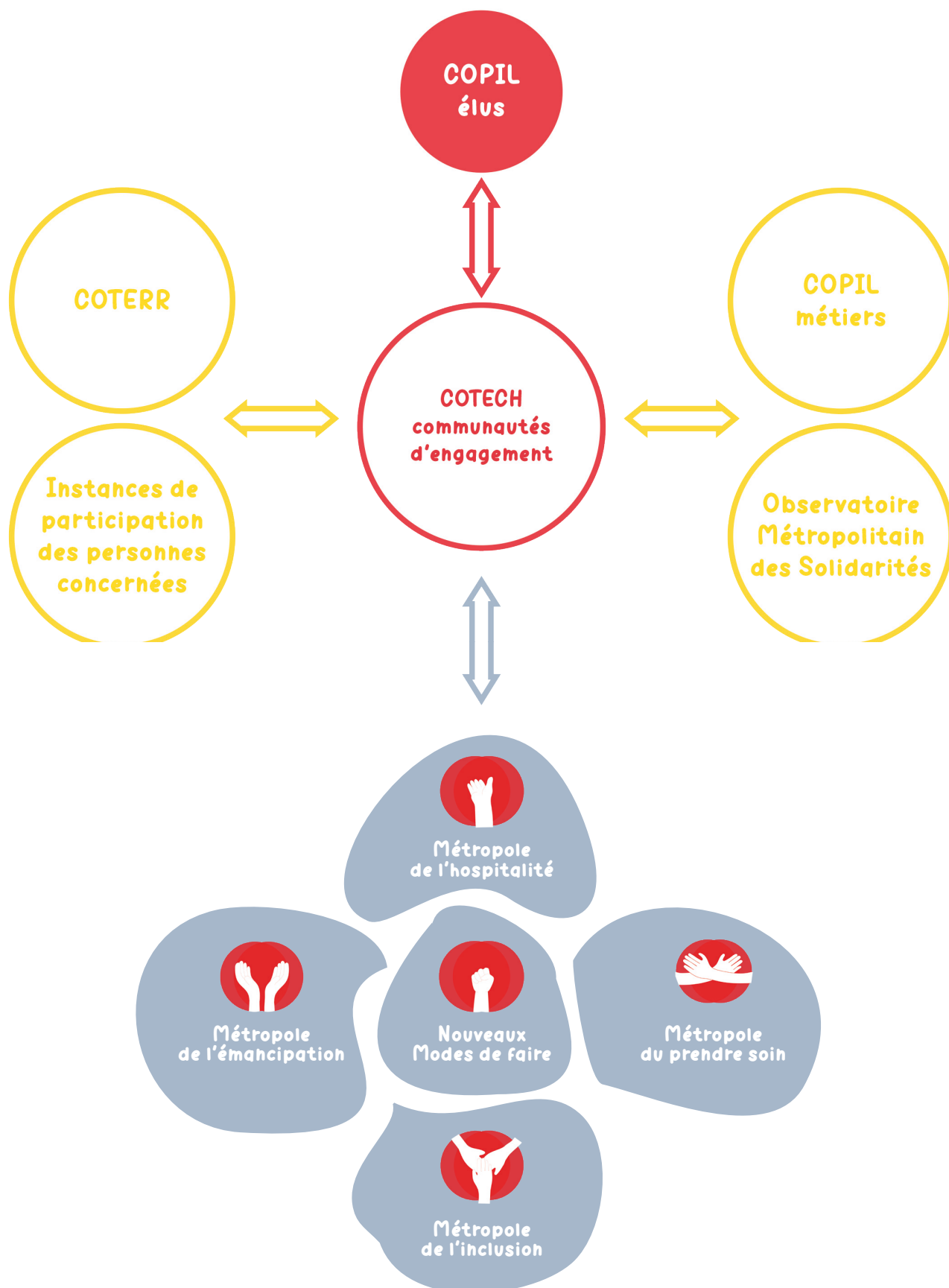
Vice-Présidents délégués à l'enfance et la famille et aux personnes âgées et personnes en situation de handicap

Quoi?

Pilotent avec les directions concernées, le schéma métropolitain de l'enfance et le schéma métropolitain en faveur des personnes âgées et personnes en situation de handicap

Les projets phares pourront évoluer au fil du temps pour s'adapter à l'émergence de nouvelles problématiques.

Schéma des instances de gouvernance du Projet Métropolitain des Solidarités



Observer, évaluer et innover pour mieux s'adapter

Afin de mesurer les effets des projets mis en place, de prendre du recul, d'objectiver certains résultats obtenus, d'innover dans les pratiques, quatre démarches simultanées sont mises en place.

Une démarche d'évaluation :

Une démarche d'évaluation sera menée pour analyser les effets des démarches mises en œuvre dans le cadre du Projet Métropolitain des Solidarités. Elle sera structurée autour de 3 dimensions :

- ☞ une évaluation qualitative sur la dynamique partenariale insufflée par le Projet Métropolitain des Solidarités,
- ☞ une évaluation qualitative sur l'évolution des pratiques professionnelles,
- ☞ une évaluation quantitative et qualitative d'un projet phare pour chaque engagement thématique.

Une démarche d'innovation

Pour accompagner l'innovation, des porteurs de projets phares pourront bénéficier du soutien des incubateurs de la Métropole de Lyon pour :

- ☞ imaginer des solutions innovantes,
- ☞ vérifier ce qui a de la valeur pour l'utilisateur,
- ☞ permettre aux équipes de «penser autrement» et de bénéficier de «capacité à faire».

Une démarche de recherche

Pour analyser les évolutions et développer un regard prospectif en matière de solidarité, la Métropole de Lyon s'appuiera sur le monde universitaire pour :

- ☞ faciliter les échanges entre savoirs expérientiels et savoirs théoriques,
- ☞ offrir de nouveaux terrains d'expérimentation à la recherche,
- ☞ proposer régulièrement des cycles de conférences pour éclairer les pratiques professionnelles.





Une démarche d'observation :

Une démarche d'observation se structure autour de la mise en place d'un observatoire métropolitain des solidarités.

L'Observatoire Métropolitain des Solidarités



L'Observatoire Métropolitain des Solidarités est une instance de dialogue, d'échanges et de partage, de connaissance autour de trois grandes problématiques du champ des solidarités qui en constituent les trois piliers : celui de la protection de l'enfance, celui de la santé et de l'autonomie, et enfin celui de la pauvreté et de l'inclusion.

Chaque pilier produira sur son champ d'analyse des données et des études pour affiner la connaissance des acteurs locaux sur les évolutions des phénomènes constatés et pour en comprendre les mécanismes à

l'œuvre dans un objectif de mieux éclairer les politiques publiques de solidarité.

Il s'attachera à diffuser des indicateurs utiles au suivi et à l'évaluation, et visera à organiser des espaces d'échanges et de débats, avec notamment des personnalités issues du monde académique, sous la présidence des Vice-Présidents.

Chaque pilier s'appuiera sur l'ingénierie et le savoir-faire de l'Agence d'urbanisme et sur la mobilisation des services de la Délégation Solidarités, Habitat et Éducation.



Lien vers le site
de l'Observatoire :



Lien vers les données
diffusées par l'Observatoire :



Nourrir et animer le Projet Métropolitain des Solidarités



Des événements pour échanger

Pour rythmer le temps long du Projet Métropolitain des Solidarités, des événements récurrents sont organisés avec les parties prenantes pour créer des temps de rencontres entre communautés d'engagement.

- 👉 Un événement d'inspiration : le **Printemps des Solidarités**, permettra d'échanger lors de conférences, visites et tables rondes sur les évolutions dans le champ des solidarités.
- 👉 Un challenge des initiatives solidaires permettra de mettre en avant celles et ceux qui font les solidarités au quotidien et innovent dans leurs pratiques.



Une plateforme pour collaborer

Une plateforme collaborative sur le site de la Métropole de Lyon sera élaborée pour :

- 👉 recenser et géolocaliser les structures existantes sur le territoire et mettre en lien les acteurs du territoire (en s'appuyant sur Géorienté),
- 👉 diffuser des projets et dispositifs dans le champ des solidarités et communiquer sur des événements partenariaux,
- 👉 partager les productions de l'Observatoire Métropolitain des Solidarités et les travaux de recherche,
- 👉 permettre un format dématérialisé et évolutif du Projet Métropolitain des Solidarités.

La plateforme Géorienté

Géorienté est la plateforme numérique d'orientation développée par la Métropole de Lyon à destination des professionnels du médico-social, du social et de l'accès aux droits.

Face aux difficultés rencontrées par les acteurs publics, privés ou associatifs pour orienter leurs publics vers les structures et dispositifs les plus adaptés, Géorienté met à disposition une base de donnée partagée et actualisée en continu des partenaires sur le territoire. La plateforme permet ainsi de croiser les besoins et le profil d'une personne avec les aides et les services existants sur le territoire.



Géorienté est avant tout une démarche collective et participative : ce sont les acteurs du territoire, partenaires de la plateforme, qui actualisent directement leurs informations, et peuvent en retour utiliser l'outil pour orienter leurs propres utilisateurs. Ainsi, grâce à Géorienté, chaque structure du territoire contribue à tisser un réseau dense de solidarités territoriales au sein de la Métropole de Lyon !



Vous avez une question ou une suggestion sur Géorienté ? N'hésitez pas à écrire à : solidarité_orientation@grandlyon.com



Au nom de la Métropole de Lyon,

Un grand merci !

à toutes celles et tous ceux
qui ont participé à l'élaboration
du Projet Métropolitain
des Solidarités.

Aux équipes métropolitaines

Les équipes des Maisons de la Métropole de Lyon

Les Directions de la Métropole de Lyon

Avec des remerciements tout particuliers aux membres du
Groupe d'Evaluation et de Participation pour l'Inclusion, à
l'équipe projet de la Délégation Solidarité, Habitat et Éducation
- accompagné par le collectif Mengrov, ICIgroup, Ocellia pour
leur belle énergie dans ce projet !



Références bibliographiques

Action pour l'Insertion par le logement (ALPIL),
À l'écoute de la dématérialisation, Rapport d'activité,
2021

Avenel C., Martin C. (coord.), Manuel de l'intervention
collective pour les travailleurs sociaux. Des principes
à l'action en faveur du développement social, Paris,
La Documentation française, 2021

Avenel C., Bourque D., Les nouvelles dynamiques
du développement social, Nîmes, Champ Social
éditions, 2017

Balazard H., Quand la société civile s'organise :
L'expérience démocratique de London Citizens,
Thèse pour l'obtention du doctorat de Science
Politique, 2012

Balazard H., Agir en démocratie, Ivry-sur-Seine,
Éditions de l'Atelier, 2015

Baudot PY., Fillon E., Le handicap cause politique,
Éditions Presses Universitaires de France, 2021

Bourguignon B., Reconnaître et valoriser le travail
social, Mission de concertation relative aux états
généraux du travail social, 2015

Cardoso T., Gorza M., Houzelle N., Sempé S., Lasbeur
L., Hamsany M., Du Roscoât E., Promouvoir la
santé de l'enfant en soutenant les compétences
parentales : l'action de Santé publique France,
Enfances & Psy, Éditions Érès, 2018

Cyrulnik B. Président de la commission d'experts,
Les 1000 premiers jours, Rapport remis au
Gouvernement, 2020

Decker V., Trop classe !, Collection N'autre école
n°6, Éditions Libertalia, 2016

Decker V., L'école du peuple, Collection N'autre
école n°9, Éditions Libertalia, 2017,

Decker V., Pour une école publique émancipatrice,
Collection N'autre école n°11, Éditions Libertalia,
2019

Défenseure des droits, Dématérialisation des
services publics : trois ans après, où en est-on ?,
Rapport thématique, 2022

Derrida J., Hospitalité, Séminaire 1995-1996, Éditions
Seuil, Bibliothèque Derrida, 2021

Duvoux N., Paugam S., La régulation des pauvres,
Éditions Presses Universitaires de France, 2013

Duvoux N., Castel R., L'avenir de la solidarité,
Éditions Presses Universitaires de France, 2013

Duvoux N., Le nouvel âge des solidarités, Éditions
Seuil, 2012

Duvoux N., L'autonomie des assistés, Éditions
Presses Universitaires de France, 2009

Gardou C., La société inclusive, Parlons en ! Il n'y a
pas de vie minuscule, Connaissance de la diversité,
Éditions Érès, 2012

Ennuyer B., Repenser le maintien à domicile. Enjeux,
acteurs, organisation, Santé social, Éditions Dunod,
2014

Ennuyer B., Les malentendus de la dépendance,
Santé social, Éditions Dunod, 2004

Gotman A., Le sens de l'hospitalité, Essai sur les
fondements sociaux de l'accueil de l'autre, Éditions
Presses Universitaires de France, Collection «Le
lien social», 2001

Lahire B, sous la Direction de B. Lahire, Enfances
de classe. De l'inégalité parmi les enfants, Paris,
Éditions Seuil, 2019

Le Bossé Y., Sortir de l'impuissance, invitation à
soutenir le développement du pouvoir d'agir des
personnes et des collectivités, Tome 1 : Aspects
conceptuels, Éditions Ardis, 2012

Le Bossé Y., Sortir de l'impuissance, invitation à
soutenir le développement du pouvoir d'agir des
personnes et des collectivités, Tome 2 : Aspects
pratiques, Éditions Ardis, Québec, 2016

Le Bossé Y., Soutenir sans prescrire, Éditions Ardis,
Québec, 2016

Le Bossé Y., Accueillir sans recueillir, Éditions Ardis,
Québec, 2020

Nussbaum M. C., Capabilités. Comment créer
les conditions d'un monde plus juste ?, Paris,
Flammarion, coll. « Climats », 2012

Organisation Mondiale de la Santé, Transformer la
santé mentale pour tous, Rapport mondial sur la
santé mentale, 2022

Piveteau D., Experts, acteurs, ensemble... pour une
société qui change, Rapport remis au Gouvernement,
2022

Ravon B., Ion J., Les travailleurs sociaux, Edition La
Découverte, Collection Repères, 2012

Ravon B., Repenser l'usure professionnelle des
travailleurs sociaux, Article, Informations Sociales,
2009

Suau G., sous la Direction de Suau G., Education
Inclusive, accessibilité et territoire (s), Éditions
Champ Social, 2022

Thierry S., Après la ville : regard sur l'imaginaire de
la métropole, Article, Revue Quaderni, Éditions de
la Maison des Sciences de l'Homme, 2011

Thierry S., La lutte des places Où construire en
commun ?, Article, Revue Multitudes, Éditions
Association Multitudes, 2011



Réalisation : Métropole de Lyon - Mars 2023
Conception graphique & Illustrations : Mengrov
Démarche animée par les équipes de la Métropole,
Ocellia, Ici Group & Mengrov



MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Délégation Solidarités, Habitat, Éducation
dshe-solidarites@grandlyon.com